

www.e-rara.ch

**Petit traicté, monstrant que c'est que doit faire un homme fidele
connoissant la verité de l'evangile : quand il est entre les papistes,
avec une epistre du mesme argument. Composé par M. J. Calvin.**

Calvin, Jean

[Genève], 1543

Bibliothèque Cantonale et Universitaire Lausanne

Shelf Mark: 1U 451 (3)

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-9601>

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

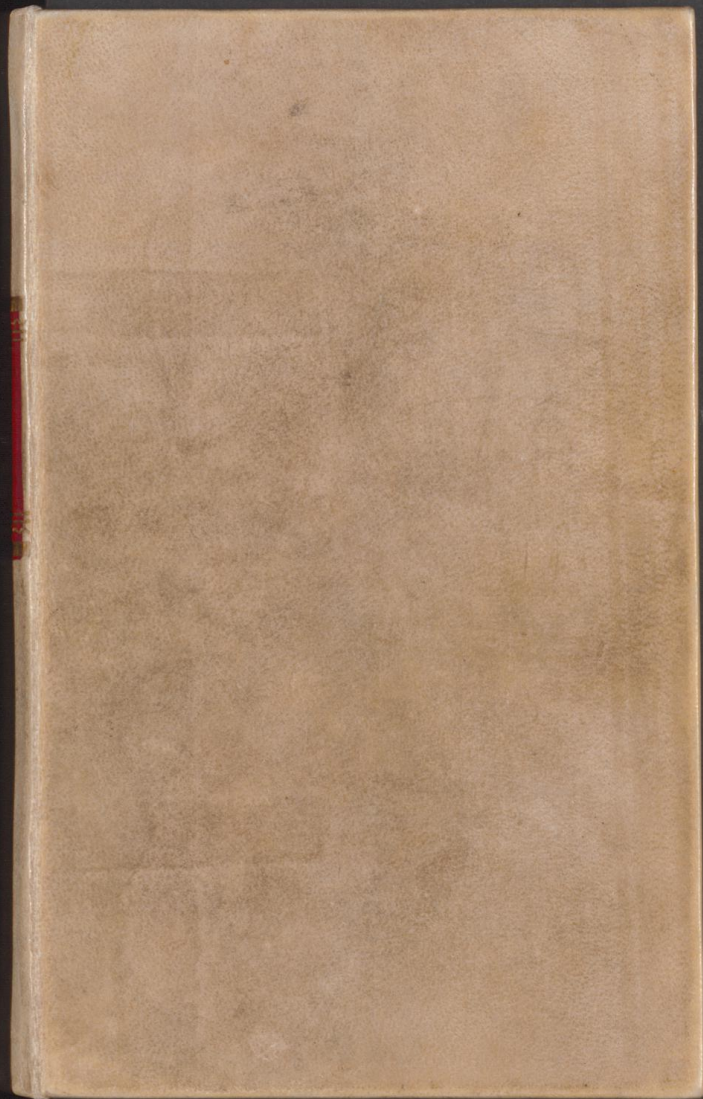
e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

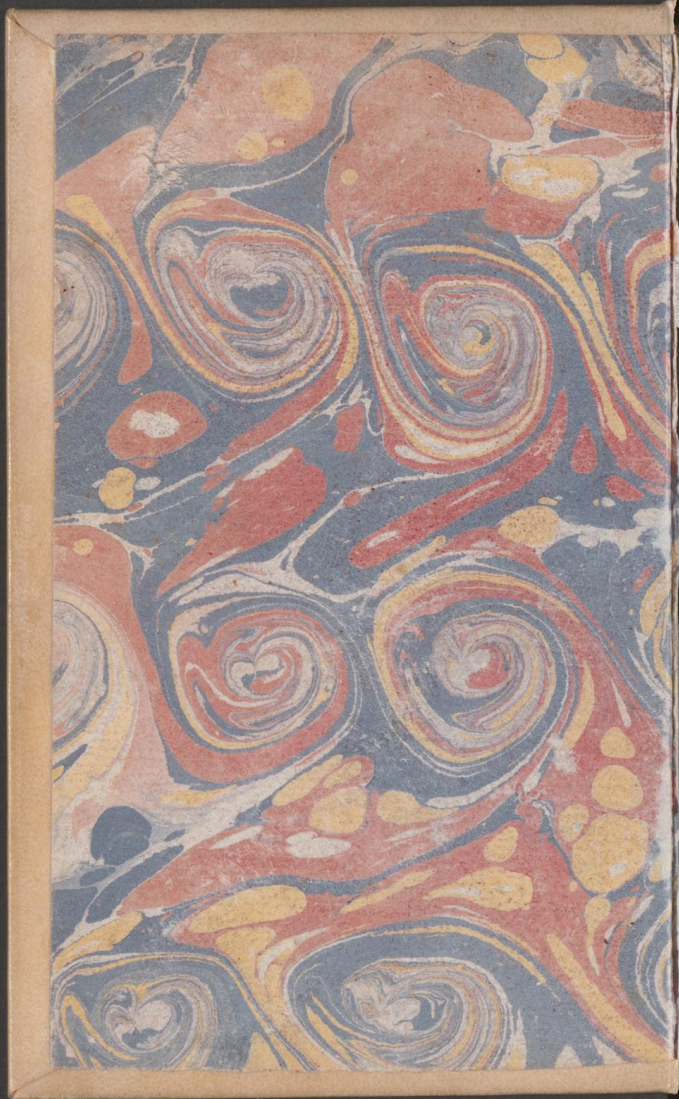
Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]





PETIT TRAI

CTE, MONSTRANT
QVE CEST QVE DOIT
faire vn homme fidele congnois-
sant la verité de l'euangile: quand
il est entre les papistes, Avec vne
Epistre du mesme argument.

Composé par M. I. Calvin.

*B.V. 28/A.
pièce 2.*

3. Roys 18.

Iusques à quand clocherez vous à
deux costez? Si le Scigneur est Dieu,
suyuez le: ou si c'est Baal, suyuez le.

1 5 4 3.



PETIT TRAI

CTE. MONSTRANT

QVE EST OVE DOLT

faucun homme n'est connoit

la clarté de son entendement

il est en le papille. Avec une

Esprit du malin s'agissant

Composé par M. J. Coluin.

2. Révisé.

Insipide à qu'on s'acharne vous à

deux confessions de l'ignorance est l'ignorance

insipide le en il est l'ignorance, l'ignorance

1 2 4 5



Plusieurs me demādent sou-
uentesfois comment ilz se
doiuent gouuerner au mi-
lieu des papistes : là ou il
n'est pas licite d'adorer Dieu pure-
ment, & ou chascun est contrainct d'u-
ser de beaucoup de ceremonies, les-
quelles ont esté forgées contre la pa-
rolle de Dieu, & sont pleines de super-
stition. Or il ne seroit pas fort diffi-
cile, leur respondre de ceste matiere, &
leur en definir simplement ce qui en
est, si ce point estoit pleinement reso-
lu en leurs cueurs, de suyure entiere-
ment & sans contredict tout ce que
Dieu leur monstre. Mais ie ne scay
comment la pluspart des hommes a-
pres auoir congneu vne chose desplai-
re à Dieu, se donnent neantmoins con-
gé d'aller à l'encontre de sa defense.
Et mesme i'en ay veu cent, sans le pre-
mier, qui nous demandoient conseil
sur cest affaire, tout ainsi que Balaam
faisoit de DIEU, voulant aller par
deuers le Roy Balaac. Car il scauoit

bien que c'estoit contre la volonté de Dieu, qu'il entreprint le voyage: mais si ne laissoit il pas d'en demander licence. Pareillement ceux cy estans presque conuaincus en leur conscience, que c'est mal fait de se prosterner deuant les idoles, senquierent & interroguent de ce qu'ilz doiuent faire, nō pas pour assubiection leur affection à Dieu, en acquiescant à sa parolle: mais afin qu'on leur lasche la bride, & que ayant response selon leur desir, ilz se reposent en leur vice par vaine flaterie. Brief, comme dict le Prophe te Ezechiel, ilz cherchent qu'on leur face descouffins pour endormir leurs consciences: & qu'on leur face à croire qu'ilz vivent, là ou ilz sont en la mort: Toutefois pource que nostre office est, de rendre purement tesmoignage à la verité: ie ne puis dissimuler ne reculer, que ie ne dise ce que ie pense des choses qui sont vtils à congnoistre: mesme quand i'en suis requis. Mais puis que toute la difficulté procede

cede de là, que nous regardons toujours plustost de nous entretenir en la grace du monde, que de plaire à Dieu, i'exhorte vn chascun fidele au nom du Seigneur Iesus, de faire force à ses propres affections, pour se rendre obeissant à la volenté du Maistre. C'est vne chose fascheuse, que de se mettre en danger de perdre corps & biens, d'irriter tout le monde contre soy, d'estre en opprobre & vitupere, de quitter le pais ou on peult viure à son ayse, pour sen aller en pais estrange comme à l'esgarée. Je le confesse. Mais quelle est la premiere leçon qu'il nous fault apprendre en l'escole de Iesus Christ, sinon de renoncer à nous mesmes? Que sil y en a de si fragiles, qu'ilz ne se puissent pas bien de liberer du premier coup de faire ce qu'ilz doiuent, pour le moins ie les prie de ne se vouloir point flatter, chercher des subterfuges & excuses friuoles pour se couvrir. Cela n'est aultre chose que cōpter sans son hoste. Car

telles eschappatoires ne les deliureront point du iugement de Dieu. Mesme nous voyons que ce a esté le commencement & comme le premier degré de la ruine de ceux qui se sont alie nez de la grace de Dieu. C'est que voyant qu'il ne leur estoit point seur de se manifester deuant les hommes estre vrais seruiteurs de Dieu pour le deuëment honorer, ilz s'excusoient & vouloyent estre tenus pour iustes & irreprehensibles, de ce qu'ilz se pol-
luoyent avec les autres en beaucoup d'idolatries, puis apres voyans qu'ilz ne pouuoient encore en ceste sorte e-
uiter toute souspeçon: ilz estimoyent bien faire leur deuoir en cachant du tout leur chrestienté, sans parler vn seul mot de Dieu: sinon quand ilz estoient avec leurs priuez amis & familiers bien enferrez en quelque chambre. Ce pendant ilz souffroyent que la verité de Dieu fust blasphemée: & quelque deshonneur qu'on fist à Iesus Christ, non seulement ilz ne faisoient
ent

ent nulle replique au contraire : mais faisoient beau semblant d'y cōsentir, n'ayant aultre chose en recommandation sinon de se donner garde, qu'on n'apperceut nullement qu'ilz fussent chrestiens. En la fin, qu'est il aduenü à telle maniere de gens, voulans ainsi en prudence charnelle, c'est adire en finesse malicieuse tromper Dieu & le monde? Dieu les a laissés tresbuscher comme envne abyssme de tenebres, les priuant de la cōgnoissance qu'il leur auoit donnée. Finalement le Diable les a possédez, pour les inciter à l'encontre de l'Euangile, & leur faire persecuter d'une cholere & cruaulté furieuse la doctrine, laquelle ilz auoyent congneu estre de Dieu. Et à bon droit. Car c'est bien raison, que l'homme qui conuertit la verité de Dieu en mensonge, pour se iustifier en son iniquité, sente telle vengeance. Pourtant encor que l'infirmité nous empeschast de nous aquiter de nostre deuoir, aduisons de donner plustost gloire à

Dieu, en confessant nostre poureté, que en tergiuerfant, & cherchant vaines couuertures, nous confondre & condamner doublement. Car il nous fault prendre les exemples des punitions de Dieu pour aduertissemens: afin que nous appreniõs de cheminer en sa crainte.

Qu'est il donc de faire? Pour le premier, ne mesurons pas le deuoir que nous auõs à Dieu, à nostre propre cõmodité. Car en ceste maniere, iamais nous ne cõprendrons la verité. En apres, ne donnõs point lieu en cest endroit au regard de noz persõnes, pour chercher ce qui nous est expediẽt selõ la chair. Tiercement ne prenõs point de nostre aduis propre les moyens de nous exempter de peril ou de fascherie: mais plustost confions nous en la prouidence de Dieu, ne doubtant pas qu'il ne soit suffisant pour nous contregarder au milieu de mille mortz: quãd mestier seroit de venir iusque là. Ainsi faisant, nous n'aurõs point me
stuer

stier de longuemēt cōsultier, ou disputer d'vne part & d'autre, assauoir si nous deurōs avec moleste, avec perte de noz biens, avec dāgier de nostrevie, obeir à Dieu: & pour complaire à sa volunté, acquerir la mauuaise grace des hommes: mais ayans son commandement, nous le suiurons promptement & sans doubte, comme vn certain chemin, luy recōmandant ce qui en pourroit aduenir, & nous remettāt à sa sainte sauuegarde. Voila le seul moyen de nous gouuerner droictement en cest endroict. Je reciteray vn bel exemple, lequel racōpte saint Augustin, qui sera bien pour nous animer & donner couraige de ce faire. C'est que saint Cyprian, apres auoir esté condamné à la mort, d'autāt qu'il ne vouloit point sacrifier aux idoles, fut sollicité de vouloir condescendre à cela, pour sauuer sa vie. Et mesme le iuge, desirant le deliurer, le requeroit fort de ce faire, le priant d'y penser & aduiser. à quoy il donna vne briefue

responſe, que en vne choſe ſi ſaincte la
deliberation n'auoit aucun lieu. Con
ſiderons en quel eſtat eſtoit adonc
ſainct Cyprian. Il voyoit la mort pre
ſente: mais d'autant qu'il eſtoit reſo
lu de ſuyure le cōmandement de dieu,
cela le deliure de toute perplexité, qu'il
ne ſeſtonne point pour ſieſchir ou va
rier: mais demeure inuincible en cela,
que ce que D I E V nous a ordonné
doit eſtre du tout conclud en noz
cueurs, ſans eſtre mis en deliberation.
C'eſt donc vne ſentence notable, la
quelle doit eſtre bien imprimée en no
ſtre memoire: a fin que nous n'attenti
ons point par vne preſumption dia
bolique, d'aduifer en nous meſmes, ſi
nous deuons faire ce que Dieu a dict
ou non: comme ſi nous eſtions ſes con
treroleurs. Que ſi nous entreprenons
de prendre conſeil de noſtre teſte, en
nous deſtournant de ſa parolle, atten
dons pour certain la maledictiō qu'il
a prononcée par ſon Prophete Eſaie,
ſur tous ceux, qui ne donnent point
l'au

l'autorité à son esprit de presider en leurs conseilz, & n'interroguent point sa bouche, pour prendre d'icelle leurs determinations.

Voyons maintenant, quant à la matiere presente, si nostre Seigneur nous a tellement declairé sa volonté, que en acquiesçant à sa parolle, nous puissions auoir pleine certitude de ce qu'il nous conuient faire. Ce poinct vuidé, si quelqu'un vouloit encor repliquer: qu'il aille plaider contre Dieu, pour veoir si luy gaignera son proces contre vne si forte partie: & mesme ayant mauuaise cause.

Premierement qu'il nous souuienne, que Iesus Christ nous chante à tous ceste leçon, à la premiere entrée *Luc 9.* de son escole: que si nous auons honte de luy deuant les hommes, il aura semblablement honte de nous, quand il apparoiſtra en sa maiesté avec les Anges de Dieu. Voila donc, comme nostre Seigneur ne se contente pas, si nous le reconnoissons en secret, &

dedans noz cueurs : mais il requiert estroictement, que nous declairiõs de uant les hommes par profession exterieure, que nous sommes des siens. Et ne nous aduoue point de son Royau-me, sinõ avec ceste condition. Et n'est point de merueilles. Car ce que dict Rom. 10. saint Paul ne peut faillir: que comme on croit de cuer à iustice, aussi on fait confession de bouche à salut: en quoy il signifie, que la vraye foy ne peut estre deuant Dieu, qu'elle ne produise cõfession deuant les hõmes. Brief, nostre Seigneur nous appelle tous à cõfesser son Nom. Quicõque sen recule, il faut qu'il cherche vn autre maistre. Maintenant on demandera: si fault dõc que chascun se declare publiquement, pour faire son deuoir? Je responds que ce n'est pas mon intention. Car puis que c'est vn office particulier, que de prescher publiquement, qu'il n'est ia mestier que chascun sen messe, & mesme ne seroit expedient ne conuenable. Je n'entens pas donc que
tous

tous montent en chaere, pour demon
strer leur chrestienté: ou qu'ilz la pu
blient par les rues, comme à son de
trompe: mais qu'un chascun, selon la
vocation en laquelle il est, aduise de
donner gloire à Dieu. Or pource que
nostre Seigneur n'a point déterminé
ne le temps, ne le lieu, ne la mesure ius
que à laquelle on doit proceder: nous
n'en pouuons pas aussi faire certaine
loy. Mais il conuient que chascun à
son endroit s'employe à ce faire fidele
ment, selon tous les moyens qu'il au
ra: considerant tousiours l'estat ou il
est, & la grace que Dieu luy a faicte.
Et pource que nous sommes tant pa
resseux & nonchalans, sinon que nous
ayons tousiours quelque esperõ pour
nous poindre & inciter: que nous ay
ons ces belles sentences imprimées en
nostre cueur: ou il nous est comman
dé d'estre prestz à rendre raison de l'es
perance qui est en nous, à chascun qui
nous en demandera: pareillement ou
il est dict que l'office de chascun fidele

1. Pier. 3.

est de prendre son prochain par les bras & dire, allons, môtons en la montagne de Sion, en la maison du Dieu de Iacob: & il nous enseignera de cheminer en ses voyes. Nous voyons qu'il y doit auoir vn tel zele en nous tant d'exalter le regne de Dieu que d'edifier noz prochains, que nous estendions toute nostre vertu, & appliquions toute nostre estude à cela. Mais pource que, nous n'auons rigle certaine, pour nous certifier, iusque à ou, & combien il nous fault marcher: il reste qu'vn chascun prie nostre Seigneur de l'adresser en vraye prudence, pour iuger ce qui sera expedient: puis apres que selon sa faculté, selon le degré d'intelligence qu'il a, cherche tous les moyens & occasions qu'il est possible: pour sen acquiter. Quoy qu'il soit, que nous ayons tousiours l'imitation de Iesus Christ pour nostre but: duquel il est dict, que le zele de la maison de Dieu l'a deuoré: c'est adire, qu'il a esté enflammé d'vne telle affe-

affection à edifier & entretenir l'Eglise de Dieu, que ce a esté comme vn feu ardent en son cueur, qui ne l'a iamais laissé reposer. D'autre part, escoutons ce qui est dict de ceux qui n'ont osé cōfesser Iesu sChrist après auoir creu en luy. C'est qu'ilz ont mieux aymé la gloire des hōmes que celle de Dieu. N'estce pas vn trop malheureux choix & peruers, de preferer les hommes à Dieu? Gardons nous donc de venir en telle condamnation.

Ies2.2.

Mich.4.

Ieh.12.

Mais ce que nous auons proprement entrepris de traicter pour ceste heure, est assauoir, si l'homme Chrestien, estant droictement instruit en la verité de l'Euangile, quand il est entre les papistes offence Dieu ou non, en faisant comme les autres, allant à la messe, honorant les images & reliques, & vsant de telles ceremonies. Et afin de preuenir la cauillation d'aucuns: nous ne sommes pas sur ceste difficulté, assauoir si c'est mal fait de dissimuler: mais de simuler & se contrefai

re contre la verité. Dissimulation se commet en cachant ce qu'on a dedans le cueur. Simulation est plus, c'est de faire semblant & feindre ce qui n'est point. En somme, ce qui seroit mentir de bouche, est simuler de faict. Pour definir de ceste question, il est à noter, que comme il y a double hōneur que nous deuons à D I E V: assauoir, le seruice spirituel du cueur, & l'adoration exterieure: aussi au contraire il y a double espee d'idolatrie. La premiere est, quād l'homme par faulse phantasie qu'il a conceu en son esprit, corrompt & peruertit le seruice spirituel d'vn seul Dieu: L'autre est, quād pour quelque cause que ce soit, il transfere l'hōneur qui appartenoit à Dieu seul, à quelque creature: comme à vn image. Commencons donc par le deuoir que nous auons enuers Dieu pour le seruir deuemēt. Suffit-il que chascun tienne Dieu à par-foy pour son sauueur, le glorifiant en cachete? Mais il requiert plus de nous, disant qu'il le

nous

nous fault porter tāt en nostre corps qu'en nostre esprit. Et adioustē la raison, pource que tous deux sont à luy.

Quand nous n'aurions pas ce commandement: la raison en est euidente. Car puis que nostre corps est racheté du sang precieux de Iesus Christ? quel propos y auroit il, de le prostituer deuant vne idole? Puis qu'il est temple du saint esprit, quel oultrage seroit-ce de le polluer par tel sacrilege? Puis qu'il est destiné à receuoir la couronne d'immortalité, & estre participant de la gloire de Dieu: conuiendroit il de le corrompre & souiller en telle ordure? aprenons donc que tout ainsi que nostre ame est cōsacrée à Dieu: aussi que nostre corps doit estre reserué à son honneur. Saint Paul criant contre la paillardise, vse de cest argument. Puis que noz corps sont membres de Christ: est il licite de les faire membres d'une paillarde? Par mesme raison nous pouuons dire. Veu que noz corps sont membres

1. Roys
19.

Isa. 45.

de Christ, les retrenscherons nous de sa communion, pour les contaminer, en les prosternant deuant les idoles? Pourtant nostre Seigneur parlant de ses vrais seruiteurs, il leur donne ceste marque, qu'ilz n'ont point ployé le genouil deuant Baal, & n'ont point baisé sa main. Il pouuoit bien dire, qui n'ont point esté corrompus de faulse superstition, tenant Baal pour Dieu: mais voulant signifier que cela n'est pas le tout: il dict qu'ilz ne luy ont faict aucune reuerence de gestes extérieurs? En ceste description ne nous monstre il pas, qu'il nous faut aussi bien abstenir de telle pollution, si nous voulons estre du nombre de son peuple? C'est aussi ce qu'il dict par Isaie. Je suis le Dieu viuant. tout genouil se ploiera deuant moy: & toute langue iurera en mon Nom. Il declaire par ces motz, qu'il ne sestime pas estre adoré deuement, sinon qu'on luy rendt à luy sul, mesmes par euure extérieure toute gloire: & qu'il soit adoré

de

de corps comme d'ame. Quand donc le contraire se faict: c'est qu'on sagenouille deuant vne image: assauoir si ce n'est pas deroguer à sa maiesté? Et que voulons nous plus? N'auons nous pas le commandement expres, lequel nous defend de porter aucun honneur aux images? Car le mot dont vse là nostre Seigneur, non seulement emporte qu'on ne leur doit attribuer sa gloire par opinion superstitieuse & peruerse: mais comprend aussi tout honneur qu'on pourroit faire, en quelque sorte, ou pour quelque fin que ce soit.

C'est donc vne excuse friuole, & qui ne faict que aggreuer le peché, d'alleguer que Dieu se contente du cueur. Car nous voyons le contraire: d'alleguer semblablement, que l'idolatrie procede de superstition: & pourtant qu'elle ne se peut commettre, que le cueur n'y soit. Car encore qu'un homme se mocque de l'idole: en soy mesme, en faisant semblant de l'hono-

rer, il ne laisse pas d'estre coupable, de auoir transferé l'honneur de Dieu à la creature. Mais pour oster toute superstition : qu'est-ce qu'un homme peut pretendre en cest endroict? Il niera qu'il peche, d'autant que son intention n'est pas mauuaise. Quelque chose, dira il, que facent les autres: i'adore le Dieu viuant en mon cueur. Ie congnos que c'est sacrilege & abomination, de sadresser à vne image, pour la requerir, ou pour en attendre ayde, ou pour luy faire reuerence. C'est donc à Dieu que ie m'adresse: combien qu'il semble que i'adore l'image. C'est la couleur que pretendoyent les Corinthiens quand saint Paul les redarguoit de ce vice. Car ilz alloient aux confrairies, qu'on faisoit en l'honneur des idoles, & mangeoyent avec les autres des sacrifices. Estoit ce par superstition? Non. Car saint Paul ameine ceste excuse en leur nom. Nous scauons que l'idole n'est que vanité, quel que saulse phantasie qu'en ait le monde:

de:& qu'il n'y a qu'un seul Dieu & un
seul Seigneur Iesus Christ. Mais se
contente il de cela? Aucōtraire, il leur
respond que tout cela n'est rien: puis
que par leur exemple ilz induisent les
autres à adorer les idoles. Vn homme
infirmes, dict il, qui vous voit, ne pense
il pas que vous ayez l'idole en quel-
que estime? sur cela il est confermé à
faire le semblable. Mais vous avez fai-
ne intelligence en vostre cueur, faut il
que celuy pour lequel Christ est mort,
perisse sur le credit de vostre science?
Par ceste respōse, ne reiette il pas tou-
tes les couuertures, dont plusieurs au-
iourdhuy se veulent ayder? Et encore
en parle il plus asprement tantost a-
pres, disant que tout ainsi que celuy
qui participe aux sacrifices de Dieu,
est participant de la vraye consacra-
tion: aussi que celuy qui communi-
que à telles façons de faire vitieuses &
pollues en est contaminé. C'est chose
friuoile, dict il, de repliquer, que l'ima-
n'est rien & ne peut rien. Contentons

1. Cor. 9.

Chap. 10.

Dan. 3.

nous que puis que les incredules sacri-
fient au Diable, quiconque se mesle a-
uec eux en cest acte, il sabandonne au
Diable pareillement. Or nul ne peut
estre participant de la Table du Sei-
gneur & de celle du Diable tout en-
semble. ne boire du calice du Seigneur
pour le mesler avec celuy des diables.
Quiconques prent l'vn renonce du
tout à l'autre. Et de faict: si les compa-
gnons de Daniel eussent peu eschap-
per par ceste finesse: c'estoit folie & te-
merité à eux de sexposer à la mort.
Ne pouuoÿt ilz pas bien auoir ceste
conuenance entre eux, de dire? Les au-
tres adoreront la statue: mais nostre
esprit sera esleué au ciel pour adorer
le Dieu viuant. Cependant, pour eui-
ter le danger, nous serons en la com-
pagnie des autres, faisans semblant
de les ensuiure. Telle cauilation les
pouuoit elle iustifier deuant Dieu?
Chascun cōfessera bien que non. Que
voulons nous donc dire? Les accuse-
rons nous de zele incōsideré, d'auoir
mieux

mieux aymé se faire ietter, en vne fornaiſe brulante, pluſtoſt que de ſe contrefaire, en ayant touſiours neantmoins le cueur à Dieu? Mais ce ſeroit cōtredire au ſainct eſprit, qui les loue de ceſte conſtance. Quelqu'un dira, que tous ne peuuent pas eſtre ſi fermes. Mais ſenſuit il pourtāt que nous ne deuions enſuiure leur exemple, lequel nous eſt recité pour doctrine?

Selon que nous ſommes ſubtilz à chercher des ſubterfuges en noz pechez: il ſemble aduis à aucuns, qu'ilz ont vne bonne ſolution, en diſant que cela ſe doit entendre de l'idolatrie des payens: & pourtant qu'il ne ſe doit pas tirer à noſtre temps. Car les payens, diſent ilz, non ſeulement failloyent en vſant de ceremonies peruerſes: mais entant qu'ilz auoyent des Dieux forgez à leur phantaſie. Ce n'eſt pas donc de merueilles, ſi noſtre Seigneur reproue tant leurs façons de faire. Mais ce n'eſt pas tout vn de ce qui ſe faiſt entre les papistes. Car combien que le

seruice de Dieu y soit corrompu & viti-
tieux: toutesfois l'intention n'est pas
autre que d'adorer Dieu. En somme,
ilz sarmēt de ceste diuersité: qu'il leur
semble qu'il n'y a point si grand dan-
ger de participer à vne idolatrie, la-
quelle est couuerte du Nom de Dieu,
qu'à vne qui seroit du tout sans quel-
que couuerture. Mais à cela ie respōs,
que puis que le monde se met à seruir
Dieu d'une façon peruerse & illicite,
qu'il adore desia vne idole, quelque
couleur qu'il prenne. Ceux donc qui
inuentent des superstitions que Dieu
condamne & reieste, ont beau dire,
nous voulons seruir Dieu. Car puis
qu'il n'aduoue point tel seruice: ilz le
font plus tost au Diable. Parquoy
sainct Paul dict, que ceux qui ont in-
uenté de transformer la gloire de dieu
Rom. i. en figure aucune corruptible, ont ser-
uy à la creature, & non point au crea-
teur. Mais afin qu'on entende plus
clairement, combien est foible ceste
defense: prenons exemples de l'escri-
ture,

ture, conuenables à ce propos. Voila le serpēt d'airain, qui n'auoit pas esté forgé temerairement par la folie des hommes: mais par leuouloir de Dieu. C'estoit non seulement vn memorial Nom. 28 du benefice que Dieu auoit faict au peuple d'Israel: mais vn saint Sacrement de Iesus Christ. Depuis les suc- 2. Ro. 18. cesseurs en firent vn idole execrable. Et toutesfois ce n'estoit pas sans pretēdre belle couleur du Nom de Dieu. Je demande maintenant: si quelqu'un de ce temps là eust faict semblant de l'adorer, pour se conformer à la superstition du peuple: si nous le voudriōs excuser? Je pense qu'il n'y a nul qui ne le condamnaſt. Voylà pareillement le veau d'or que fonda Aaron: Estoit-ce pas pour représenter le dieu viuant? Car quand il fit proclamer que le peuple s'assemblaſt pour célébrer la feste du Seigneur, qui l'auoit retiré de la terre d'Egypte, cela fut receu de chascun ſans contredit. C'estoit donc vne ceremonie mise sus

1. ROY 12.

pour honorer Dieu : mais pource
qu'elle estoit faulſe & peruerſe : elle eſt
reputée idolatrie. Celuy qui euſt faiſt
ſemblant d'y cōſentir, ſe excuſant de ce
tltre de Dieu, euſt il eſté pourtant in-
nocent ? Nous le ſcaurions bien tous
condamner. Pourquoi eſt ce donc,
qu'en ſemblable cauſe nous voulons
auoir bon droit ? Autant en eſt il des
veaux que dreſſa Ieroboam. Car il ne
 faiſoit pas profeſſion de vouloir in-
troduire vn Dieu nouueau : mais plu-
ſtoſt proteſtoit qu'il ſe vouloit tou-
ſiours tenir au Dieu viuant. Et de
 faiſt, il n'auoit autre fin, ſinon d'empes-
cher le peuple d'aller en Ieruſalem, de
paour qu'il ne ſe reuoltast contre luy,
pour ſe reioindre à la maiſon de Da-
uid. C'eſtoit neātmoins idolatrie, pour
ce qu'il inuentoit vne forme eſtrange
cōtre la parolle de Dieu. Si quelqu'vn
ne conſentant point au reſte à ceſte a-
bomination, euſt là ſacrifié : euſt il bien
 faiſt ? Et ſans aller plus loing, liſons
nous que quelque ſeruiteur de Dieu
ait

ait iamais là adoré? au contraire nous lisons que le Seigneur le defendoit par ses Prophetes, comme vn crime fort execrable. Pour mettre fin à cest article: le temple de Samarie estoit il edifié au nom de Iupiter ou de Mars? Nous scauons que c'estoit au Nom du Dieu d'Israel. Estoit il pourtant licite à nul fidele d'y adorer? Il est tout notoire, que c'eust esté vne abomination extreme. Je conclud donc, suiuant ces raisons inuincibles, qu'il n'est non plus permis de communiquer à vne idolatrie, laquelle sera fardée du Nom de Dieu: que si elle estoit purement des sarrasins ou payens.

Or deuant que passer plus outre, puis que desia nous auõs veu que idolatrie, encore qu'elle ne se commette que par feintise, est tousiours desplaisante à Dieu: il nous conuient appliquer ceste doctrine à nostre temps. Si vn homme estoit entre les Turcs, il n'y auroit nulle doubte qu'il ne fist meschamment & contre Dieu, d'entrer

avec eux en leur sinagogue, pour celebrer leurs superstitiōs. Et sil sen trouuoit d'aduenture quelqu'un si impudent, de vouloir approuuer cela, il demonstreroit qu'il n'auroit nulle crainte de Dieu & nulle conscience. La raison. Tout ainsi que l'doration de dieu faicte en l'Eglise, ou en la compagnie des fideles selon sa parolle, est vne re-cōgnoissance solennele que nous luy faisons, l'aduouant nost re Dieu, & luy rendant hōmaige publiquement: aussi de faioindre avec les Turcs ou payens, pour ensuyure l'adoration dont ilz vsent, laquelle est peruerse, c'est vne espee de renoncement de Dieu, par laquelle l'hōme est pollut & maudit. D'en dire autant des papistes simplement, ce seroit vne chose fort estrange, se semble. Car nous auons beaucoup de choses communes ensemble. Et quelque diuision ou contrarietē qu'il y ait, si nous faut il auoir sans comparaison plus de conuenance avec eux qu'avec des payens, voire &

ne fust que pour l'honneur du tiltre de Iesus Christ qu'ilz portent, & auquel nous conuenons ensemble. Il faut donc voir, comment & iusques ou il est licite à vn homme Chrestien bien instruiſten la verité de l'Euangile de communiquer avec eux. Car ie ne parle ſinon pour ceux, auſquelz Dieu a reuelé de quelle pollution eſt pleine toute l'eglise papale. Pour bien diſcerner, il eſt beſoing de noter, que de ce qu'on appelle la ſeruice de Dieu, il y en a vne partie qui a eſté inſtituée du tout & directement contre Dieu: l'autre partie a eſté deſprauée ou renuerſée par la faute de ceux qui en ont abuſé: i'aſoit que du commencement l'origine n'en fuſt point mauuaife. Item que il y a d'aucunes ceremonies qu'on ne peut nullemēt excuſer, qu'il n'y ait de l'idolatrie euidente. Il y en a d'autres qui ſont ſoles & ineptes: toutefois d'elles meſmes ne ſont pas pour contaminer l'homme: ſinon qu'en les obſervant il euſt quelque opinion ſuper

stitieuse. Tiercement qu'il y a des choses lesquelles ont esté cōdamneés meschamment: lesquelles toutefois le Chrestien peut garder sans offenser. Les autres ne se peuuent, & ne se doiuent nullement garder. Il n'est ia mestier de poursuyure, ne d'eplucher toutes ces especes par le menu. Il suffit de les auoir touché, afin que l'on sçache que ie ne suis pas tant aspre, ne tant extreme, de vouloir interdire du tout & sans exception à l'homme Chrestien, qu'il n'ait à se conformer avec les papistes en aucune ceremonie, ou obseruation. Car ie n'entens de condamner sinon ce qui est pleinement mauuais & appertement vitieux. Et pource que cela ne se peut bonnement entendre que par exemples: sans faire plus long circuit, representons la chose telle qu'elle est. On chante là iournellement messe: ceux qui veulent estre veuz deuotz plus que les autres, la vont ouyr. assauoir si cela se peut excuser? Quiconque a moyennement
pro-

profité en l'Euangile n'ignore pas, que ce ne soit sacrilege & abomination que fait là le Prestre. Je vous prie, vn homme peut il aller se prosterner deuant vn idole, voulāt que chascun entende qu'il a sa deuotion à vne chose meschante: & ne pecher point en ce faisant? Mais si ainsi est, que deuendra ce que dit le saint Esprit par la bouche de saint Paul? que nous ne communiquions point aux euures inutiles de tenebres: mais plustost que nous les redarguions. Voylā vne euure que ie congnois estre meschante & deplaisante à Dieu: ie me messe dedans: ie faiz semblant de l'aduouer: & puis apres i'en pense auoir les mains lauées. Qu'est-celā autre chose, que dire avec les meschans, dont parle Dauid: Faisons hardiment ce que bon nous semblera: car DIEV n'en voit rien. Mais ilz alleguent: ce ne sommes nous pas qui commettons le mal. Qu'en pouuons nous mais: veu qu'il n'est pas en nous de le corriger. Je

respons, que le mal que ie reprens en eux, est, qu'ilz ne sabstiennent point de ce qu'ilz scauēt estre mauuais, mais se contaminent, senueloppant dedans. Et de faict, quant à cela, il n'y a nulle difficulté de leur fermer la bouche.

De la messe parochiale, il semble à plusieurs qu'il y ait meilleur couleur & plus apparente. Car combien, disent ilz, qu'il y ait beaucoup de corruption que nous ne pouuons approuuer: toutesfois d'autant qu'elle nous est comme vn memorial de la Cene du Seigneur: nous la prenons ainsi. Quand donc nous venons là: c'est pour reduire en memoire la mort & passion de nostre Seigneur Iesus. Voire? Est-ce ainsi que nous transformons les choses à nostre appetit, pour dire que les tenebres sont clarté? Je vous prie, quelle similitude y a il entre le saint Sacrement institué du Seigneur Iesus, & ce mellinge composé de toute ordure? Premièrement de ce, que la messe est tenue pour vn sacrifice,

ce, par lequel Dieu soit appaisé, non seulement enuers les viuans, mais aussi enuers les mortz, leur semble il aduis que ce n'est rien? N'est-ce rien que le Canon, qui est quasi la principale substance de la messe, est plein de blasphemes execrables? Item, qu'il s'y fait priere pour les ames de Purgatoire, laquelle nous scauons estre du tout superstitieuse? Mais quand il n'y auroit que ceste imagination diabolique, de sacrifier Iesus Christ à Dieu, afin que telle euvre soit satisfaction & appointement pour les viuans & pour les mortz: n'est-ce pas vn renoncement tout manifeste de sa mort & passion, laquelle est aneantie, si on ne la reconnoit pour sacrifice vnique & perpetuel? n'est-ce pas vne corruption directe de sa sacrée Cene? Il est certain que ces deux pollutions tant execrables, ne se peuuent separer de la messe, non plus que la chaleur du feu. Quiconques vient là pour y participer, peut il estre pur & net en commet-

tant vn tel acte? Est-ce l'honneur que nous portons à Dieu nostre Pere, à Iesus Christ nostre Maistre & Redempteur? que quand nous voyons vne telle ignominie faicte à l'vn & à l'autre, au lieu de contredire, nous venons nous adioindre à celuy qui le fait: & qui pis est, induisons les autres par nostre exemple à en faire autant? N'est-ce pas trop grande impudence de dire, qu'en deshonorant Dieu & donnant mauuais exemple à son prochain, on ne face point mal? Apres il y a l'idolatrie, laquelle surmon te toute impieté, d'adorer vn morceau de pain comme Dieu, & dire que ce n'est plus pain, mais Dieu mesme. Si c'estoit la Cene de nostre Seigneur, qui fust là deuëment administrée, nous confessons bien qu'il y auroit vraye reception du corps & du sang de Iesus Christ. Mais ce ne seroit pas à dire pourtant, que la substance du pain fust changée, ou que le corps fust caché là dedans. Car la Cene nous est don-

donnée pour nous faire esleuer noz espritz en hault au ciel, non pas pour les amuser à ces signes visibles du pain & du vin, qui nous sont là presents. Quand donc ce seroit vrayement la Cene, encores seroit-ce vne phantasie pernitiueuse & damnable, de vouloir adorer vn morceau de pain au lieu de Iesus Christ, ne de le chercher là. Mais il n'est ia mestier d'entrer en ceste dispute. Car déquoy appartient à la messe ceste promesse de Iesus Christ, quand en donnant le pain il dit: Prenez, mangez, c'est mon corps, qui est liuré pour vous? Car de uant que rien promettre, il commande que le Sacrement soit distribué entre les fideles. Cela se fait il à la messe? Mais plustost au contraire, le Prestre fait son cas à part, comme se voulant exclurre & excommunier de toute l'Eglise. Pensons nous donc, qu'en faisant tout au cōtraire que Iesus Christ a ordonné, nous le tenions lié à nostre poste, pour nous iouer de luy cō-

me d'un petit enfant, ou plustost com
me d'une plotte, pour le demener çà
& là, selon que bon nous semble ?
D'aduantage il adioust, que nous ce
lebrions son Sacrement en memoire
de luy, annonçant sa mort avec lou-
ange & action de graces. Comment ce-
la se peut-il faire en la messe, ou il n'y
a point vn seul mot intelligible, mais
tout se fait & dit en langue incon-
gneue ? D'aduantage, c'est à nous que
Iesus Christ s'adresse, en nous promet
tant la cōmunion de son corps, quād
il nous donne le signe du pain. En la
messe il n'y a rien de tout cela. Mais le
Prestre à la façon des enchanteurs ou
ioueurs de gobeletz, souffle sur le
pain pour l'ensorceler. Que pensons
nous que cela vaille ? Brief, tant sen
faut qu'il y ait aucune similitude en-
tre la messe papale & la Cene de no-
stre Seigneur, que le iour n'est pas
plus contraire à la nuit. Que peut-ce
donc estre de l'adoration qu'on fait
là au pain, que idolatrie execrable ?
voire

voire plus lourde & plus fotte que iamais il n'y en a eu entre les Payens.

Or maintenant regardons en quelle conscience vn homme Chrestien se pourra là trouuer, pour se conformer à la façon des autres. Voyla vn idole, qui est esleué en haut sur les espaules, pour estre inuocé & adoré comme Dieu: ie me iecteray à genoulx, ie feray protestation de l'adorer: & puis ie ne voudray point qu'on me reprenne. Qu'est-ce à dire cela? Quand nul ne sonnera mot, l'acte ne m'accuse il pas assez de soy mesme? Pourtant quand les hommes m'espargneront, Dieu ne m'espargnera pas. Quand il n'y auroit que cela: ie ne voys point quelle couuerture puisse trouuer vn homme fidele, pour se purger, qu'il ne soit coupable en ce faisant. Et neantmoins aucuns voyans que toute raison leur deffault, ne laissent pas encore de tergiuer ser, pretendunt l'auctorité de cestuy cy, ou cestuy là, pour leur bouclier. Vn tel, disent ilz, ne le trou-

ue pas tant mauuais. Mais que fault il
opposer l'opinion des hommes à len-
contre de Dieu? I'en appelle leur pro-
pre cōscience, si elle ne les iuge point.
Qu'est-ce donc qu'ilz profitent de se
faire absouldre par vn homme, puis
que deuant Dieu ilz sont conuain-
cus de mal faire? Mais c'est ce que i'ay
dict du commencement, que plusieurs
interroguent, non pas pour scauoir
la verité, mais pour auoir responce
conuenable à leur desir. Et nostre Sei-
gneur pour les punir de leur hypocri-
sie, permet qu'ilz trouuent ce qu'ilz
cherchoyent : mais ce n'est qu'à leur
plus griesue confusion. Mais pource
que le mal a accoustumé de s'estendre
plus loing quasi en tous : pour auoir
plus claire & facile declaration de
cest affaire, considerons en somme ce
qui a accoustumé de se faire commu-
nement. Voicy donc que fera vn chas-
cun en son endroit : ie parle mesme
du meilleur d'entre les sages mon-
dains, qui se veulent entretenir avec
le

le monde. Non seulement il ira le Dimanche à l'eau benicte & à la messe: mais aussi les autres festes, dont vne partie a esté mise sus avec superstition toute manifeste. Là on chatera la messe en l'honneur d'un saint ou d'une sainte, voire, dont il n'y aura autre approbation. sinon que le Pape l'aura mis en son paradis, qui vaut autant à dire comme en enfer. Mais encores que ce soit un saint approuvé: on chantera la messe en son honneur. Vouldrions nous vne plus grande abomination, que de trasferer le saint Sacrement de nostre Seigneur à un tel abus? Et pensons nous que le Seigneur le vueille assubiectir à telle pollution? Oultre plus, quelles oraisons se font là? meschantes & farsies de blasphemes. Que celuy qui y communique se excuse, si peut. Or chascun le fait ordinairement. Si moy ou un autre les voulions flatter en cela, ne seroit-ce point trahir la verité? Apres, faut il que l'homme se marie? Là ou il

deuroit se représenter deuant Dieu & son Eglise, pour benir son mariage, premierement il vsera de tout-plein de basteleries, qui sont plustost pour le souiller : finalement il le polluera du tout par vne messe acheptée à ses propres deniers. Le vous demande: le Prestre qui vent vne messe n'est il pas sacrilege? Qu'est-ce donc de celuy qui l'achepte? Nostre Seigneur dit, que vne bonne partie, est vn don special de sa bonté. Quand donc il conuiendroit de le remercier, & le prier de vouloir parfaire ce qu'il a commencé en faisant prosperer le mariage, ne est-ce pas prouoquer son ire, que de vser d'une telle abomination? Nous sauons aussi combien nostre Seigneur honore le mariage, & en quelle recommandation il veut que nous ayons la sainteté d'iceluy, quand il l'accompare à l'union spirituelle qu'il a avec son peuple par la vertu de son saint Esprit. Ce qui est donc image de l'union que nous auons avec le Seigneur

Ie-

I E S V S le polluerons nous, le commençant par vn renoncement de sa mort? Ne pensons nous pas que le Seigneur doye punir griefuement vn tel outrage. Le mariage fait, viét il vn enfant? Au lieu qu'il deuertoit estre présenté à Dieu pour receuoir le baptesme purement selon son institution, au lieu de cela, il est contaminé de beaucoup de ceremonies peruerfes & profanes. Il est bien vray, que pour cela le baptesme ne laise point d'auoir sa vertu quant à l'enfant: pource que les sainctes ordonnances de Dieu ne se peuuent abolir par les foles inuentions des hommes. Mais le pere ne laisse pas de pecher, en consentant à telle administration du baptesme, laquelle est totalement vicieuse & corrompue: Je laisse à parler de la superstition iudaïque qui se commet pour la purification de la mere, au terme qu'elle se releue. Venons maintenant à l'instruction de la famille. Qui est celuy qui se soucie d'auoir ses seruiteurs & cham

brieres droictement instruietz à seruir Dieu? selon sa parolle, N'est pas plustost vne chose toute commune de les laisser viure en ignorance comme paoures bestes, sans tacher de les retirer de leur idolatrie? Mais il ya grand dangier de leur en parler. Laissons le dangier pour ceste heure. Cela empesche il qu'on ne le doie faire? Et tce raison que nous soyons seruis chacun en sa maison, & que Dieu cependant y soit deshonore? Pensons nous qu'une maison merite de prosperer, en laquelle Dieu n'est pas le souverain maistre? Et que dy-ie des seruiteurs? Combien y en y a il peu, qui osent endoctriner comme il faudroit leurs femmes & leurs enfans? Toutefois pource que ces fautes sont plustost de se deporter de faire son deuoir, que d'offenser en faisant apertement à l'encontre: ie ne les poursuis point plus asprement: d'autant que mon intention est de parler des actes qui se commettent contre le commandement

dement de Dieu, & font transgressiōs de la loy. Nous tous, qui auons receu la pure doctrine de l'Euangile, confessions bien, que les obseques pour les mortz & anniuersaires, sont pures abominations, d'autant qu'elles sont premierement cōtrouuées faulusement contre l'escriture : & puis qu'elles deroguent à la mort & passion de nostre Seigneur Iesus Christ. S'il y meurt quelque parent, ou amy, ou voisin, celuy qui se dict Chrestien ira avec les autres faire semblant de prier pour son ame. Quelle couuerture trouuerons nous à cela, sinon vn sac mouillé, comme on dict? Que si le pere ou la femme meurt, non seulemēt il approuuera ces sacrileges en y assistant: mais les acheptera de sa bourse. Si le prestre en vendant messe ensuit le marché de Iudas, celuy qui le met en euure & luy donne salaire, sera il innocent? Je ne diray rien de ce qui se faict au reste de l'année. seulement ie parleray de la feste de Pasques. Que font adōc

communement tous ceux qui font
preffion de l'Euangile? Ilz ne font
point difficulté d'aller à confesse: non
seulement pour satisfaire au comman-
dement tyrannique de l'Antechrist,
mais pour consentir aux blasphemes
qu'il plaira au prestre de prononcer,
& quasi les signe en y consentant.
Car comme le prestre donne l'absolu-
tiõ en l'auctorité du siege apostolique,
c'est à dire de cest idole Romain, qui
ne peut autre chose que perdre & mau-
dire: aussi la faut il receuoir comme
salutaire. Je demande si cela peut estre
trouué bon, qu'un Chrestien se pre-
sente & prosterne deuãt le lieutenant
de l'Antechrist, pour receuoir remis-
sion de ses pechez: au lieu qu'il la de-
ueroit chercher au ministere du saint
Euangile: semblablement il impose
penitence: quelle? le plus souuent de
barboter des auemaria deuant vn cru-
cifix, de faire chanter des messes: ou
faire autres semblables idolatries. Et
à quelle condition? pour satisfaire à
Dieu,

Dieu, & le recompenser. si cest euure se peut approuuer, ie ne voy point quel peché on pourra reprobuer en tout le monde: Mais afin de n'estre point trop long: que chascun repete en soy mesme les superstitions damna- bles qui se commettent adōc par trois, ou quatre iours. Qui est celuy qui sen abstient? Il y en a possible aucuns: mais le nōbre en est bien petit. L'hom- me Chrestien aura il ainsi vescu fiché en c'este fange & ordure, le pire encor est à la mort. Car c'est lors que le dia- ble le solícite, & luy faict le plus d'as- faultz. Parquoy ou moines ou pre- stres seront à ses aureilles, pour le se- duire: ausquelz cōbien qu'il n'acquie- sce point, si faut il toutefois qu'il leur concede quelque chose, & qu'il les paye de beau semblant. Quel torment doit il sentir en son cueur, d'inconti- nent comparoistre deuant son iuge Iesus Christ, apres auoir eu honte ou crainte de le confesser: veu que desia ceste sentence est donnée, que quicon-

que l'aura nié deuant les hommes, il se
ra mescongneu de luy au ciel.

I'ay bien voulu mettre ce miroir en
auant, auquel chascun fidele qui vit
entre les papistes peut contempler les
fautes qu'il faict, & la malheureuse con
dition en laquelle il est. Or i'ay brie
fument & en gros compris la somme:
aymât mieux dissimuler & laisser beau
coup de choses, que d'amplifier ce qui
de soy mesme n'emporte que trop de
mal. Ainsi quand vn hōme, vraiment
craignant Dieu faisant comparaison
de ce qu'il faict avec ce qui est icy es
crit, recongnoistra qu'il peche au dou
ble plus que ie n'ay dict, aura bien oc
casion de se condamner, sans ouurir la
bouche pour se mettre en defese. Mais
pource qu'il y en a d'aucuns, qui se
contētent d'auoir quelque excuse cō
me vn bouclier, pour mettre au deuāt:
il leur faut escourre des mains tout ce
dont ilz ont accoustumé de farmer &
saider. C'est vne chose fort commune,
d'alleguer l'exemple de Naaman, siri
en

en:gouuerneur de la gendarmerie du Roy lequel ayant faict profession de vouloir seruir dorefnauant au Dieu d'Israel,demande toute fois congé au prophete Elisée d'entrer avec le Roy son maistre au temple de l'idole qu'on adoroit au pais:& pource que le Roy sappuyoit sur son espaulle, il demanda quand iceluy senclineroit,sil ne luy seroit pas aussi bien licite de se baïsser. D'autant que le prophete luy permist cela, il semble à plusieurs que ce ne soit pas mal faict de se feindre en semblable cas. I'adresseray donc ma parole à celuy qui voudroit pretendre ceste couleur pour se iustifier, & luy respondray. Mon amy, ie m'esbahis, veu que tu as la parole de Dieu generale, comme vn grand chemin tout faict & bien hanté, auquel tu ne pourrois faillir, comment tu aymes mieux decliner à vn exemple particulier,qui est comme vn sentier estroit & peu battu, auquel il n'est facile de te fouruoyer. Pourquoi est-ce que tu es tant

subtil à chercher subterfuges, & ne vois goutte pour entrer par la porte? Ne sçais tu pas bien que c'est vne chose trop mal seure, de suyure les exemples particuliers, sans auoir autre approbation? Car nostre Seigneur a quelques fois permis à aucuns de ses fideles, comme par priuilege, ce qu'il a defendu à tous en commun. Semblablement il a toleré ce qu'il n'approuuoit pas pourtant. Nous ne lisons point que Naaman, dont il est question, ait iamais esté circuncis: & n'est pas vray-semblable qu'il ait esté. Te excuseras tu de celà, pour ne point receuoir le baptesme? Et que dirois tu, si ie repliquoye à lencontre, que puis que l'adoration de Dieu, & la confession de son Nom procede de la Foy: d'autant que tu as beaucoup plus clere intelligence que Naaman, que tu es d'autāt plus astrainct de donner gloire à Dieu? Prends le cas que ie te responde ainsi. Ce n'est pas merueilles, si Naaman est renuoyé par le Prophe
te

te avec telle permission, veu qu'il n'auoit qu'une bien petite estincelle de verité. Mais toy qui as autre mesure de congnoissance, te dois tu là reigler, comme si tu n'estois non plus attenu à confesser Dieu que luy? Dieu n'est point sophiste, pour receuoir telles euasions. Ta conscience seroit elle lors en repos? Mais i'ay bien autre responce à telle maniere de gens. Car ie dis qu'ilz abusent faulxement de l'Escripture, quand tout sera bien considéré. Premieremēt il faut noter, qu'un lieutenant de Roy en son idolatrie auoit coustume de faire beaucoup de sacrifices: veu que chascun particulier de moyen estat en faisoit. Et que promet Naaman? Entre autres choses, il proteste expressement de ne iamais plus sacrifier, sinon au seul Dieu d'Israel. Or il est certain, que cela estoit faire profession publique, & notoire à tout le mōde, de n'estre plus idolatre, comme sil l'eust faict publier à son de trōpe. Car qui est-ce qui pouuoit doub-

ter, qu'il n'eust renoncé les dieux auquelz il cessoit de faire tous sacrifices, qu'il auoit faict au parauant? D'aduantage, il requist d'emporter de la terre d'Israel la charge de deux muletz, pour sacrifier dessus au Dieu viuant, afin de n'estre point contaminé en sacrifiant sus la terre profane. Ne voylà pas encores vne autre declaration solennelle qu'il fait, pour oster toute doubte, qu'il ne veut plus viure en la superstition des Syriens? Mais apres il demande congé, de pouuoir adorer au temple de Remon. Si c'estoit pour seiudre d'adorer l'idole, il y auroit quelque apparéce pour eux. Or on voit le contraire. Voicy les parolles dont il vse: Si le Roy mon seigneur entre d'aduenture au temple de Remon, & qu'il adore estant appuyé sus mon espaulle, si i'adore semblablement, que le Seigneur n'impute point cela à son seruiteur. Le mot d'adorer emporte sencliner ou se baïsser. Pourquoy est-ce qu'il dit notamment, si le Roy

Roy estant appuyé sur mes espaules adorer? assauoir pour signifier, qu'il ne senclinera sinon par forme de ciuilité, pour n'empescher point son Roy. Ce qu'il ployoit donc son corps n'estoit pas pour faire semblant d'honorer l'idole, mais pour rendre son seruice accoustumé au Roy. Que celuy donc, qui se voudra defendre par l'exemple de Naaman, se purge deuant de toute suspicion d'idolatrie: & monstre qu'il n'y veut nullement consentir. Quand il aura donné à congnoistre cela, nous ne seront plus en controuersie. Mais à present, quelle moquerie est-ce, d'alleguer l'exemple de Naaman pour se couurir, quand il y a vne si grande diuersité? Car ce qu'ilz font n'est sinon pour monstre, qu'ilz veulent idolatrer comme les autres. Ce n'est pas de telles vaines & friuoles tergiuersations qu'on contente Dieu.

I'ay aussi ouy d'aucuns alleguans ce qui est dict en l'Epistre qu'on attri-

bue à Ieremie: Quand vous verrez les
Babyloniens porter leurs dieux d'or
& d'argent, & que tous se prosterner-
rôt deuant: vous direz en voz cueurs:
C'est toy Seigneur qu'il faut adorer.
Mais l'aucteur de ceste Epistre, en ex-
hortant le peuple d'Israel de donner
gloire à Dieu en son cueur, luy per-
met il de sagenouiller deuant les ido-
les? Que profite il donc d'abuser tant
ineptement de ceste sentence? Et, ie
vous prie, celuy qui fait exterieure-
ment honneur aux idoles, comment
peut il dire en son cueur, que c'est à
Dieu qu'il le faut faire, sinon en accu-
sant son faict & se condamnant au iu-
gement de Dieu? Or de moy, ie ne re-
quiers pas des fideles, que voyans les
Papistès porter leurs reliques & au-
tres marmousetz, il leur arrachent des
poings, ou iectent de la bouë à lencon-
tre. (Car c'est à faire aux princes & su-
perieurs de corriger telles abominati-
ons) mais qu'ilz s'abstiēne de se pol-
luer avec eux: & puis qu'il ne leur est
licite

licite d'adorer Dieu soienellement,
qu'ilz le glorifient pour le moins en
leurs cueurs.

L'exemple de saint Paul, qu'ilz al-
leguent pareillement a vn petit plus
d'apparece. mais il leur sert beaucoup
moins, que celuy de Naaman, lequel
nous auons monstré ne leur seruir du
tout rien. Saint Paul, disent ilz, sca-
chant bien que les ceremonies de la
loy estoient abolies, pour complaire
à sa nation en a vsé, se faisant tondre
& se purifiant selon la coustume de la
loy, pour offrir au temple. Il leur sem-
ble donc aduis, que si saint Paul n'a
point peché en ce faisant, que ce n'est
pas plus mal fait d'aller à la messe par
simulatio & faire les autres choses, que
ie reprens. le respōs qu'ilz font grād
iniure, premierement à Dieu d'acom-
parer vne ceremonie qu'il auoit insti-
tué, avec vne idolatrie du tout meschā
te & execrable, comme est la messe pa-
pale: secondement à S. Paul, de luy im-
poser qu'il ait fait vn tel acte, comme

ilz font. Mais voila que c'est, de se vou-
loir lauer en mal faisant. On se souil-
le tousiours au double. Ceste ceremo-
nie, dont saint Paul vfa lors, estoit el-
le reprouuée de Dieu, ou si elle estoit
indiferente, encor pour ce temps là,
iusque à ce que l'Euangile fust mieux
& plus amplement esclarcy? Il n'y a
nul qui ne me concede, que ce n'estoit
pas chose mauuaise de soy ne damna-
ble. Car c'estoit simplement en sub-
stance vn sacrifice de louange & d'a-
ction de grace, qui se faisoit à Dieu.
La tonsure & la purgation estoient
bien des vmbres de la loy: mais il n'y
auoit point d'inconuenient qu'un
Chrestien n'en peust vser pour edifi-
cation. Et c'est ce que S. Paul mesme
dict, qu'il a esté faict aux Iuifz comme
Iuif, afin de les gagner: & a obserué la
loy, afin de les attirer à l'Euangile. Or
en la messe qu'est-ce qu'il y a de sem-
blable? Je prens la messe pour toutes
les autres façons de faire, ou il y a de
l'idolatrie euidente, ou de la supersti-
tion

tion du tout repugnante à la parolle de Dieu. Quel ordre donc y a il d'appliquer le faict de saint Paul, qui n'est que bon, à maintenir des choses pleine mēt vitieuses? Si c'estoit tout vn de se faire tōdre & de se prosterner deuant vn idole: ie leur cōcederoie de suyure l'exemple de saint Paul. Mais de mettre en vn rang choses qui n'ont nulle conuenance: c'est tout confondre.

Combien qu'il y a encor plus à regarder. C'est l'intention & la fin. Car si saint Paul pour sentretenir avec le monde & pour crainte de sa peau eust vsé de telle simulation, il seroit le premier à se reprouuer. Mais nous scauons qu'il n'a eu autre consideration, que d'edifier les paoures ignorans & les rudes, & ne donner scandale à personne. Qui seront ceux qui foseront aujourd'hui vanter d'auoir ce zele? Car leur propre conscience les redargue. Neantmoins encore nous faut il debattre de ce poinct, comme si l'y en auoit quelque doute. Car vous

en verrez vne grand partie de ceux
qui se cōtrefont pour sentretenir auëc
les papistes, se couurant & vestant de
ceste belle couleur. Nous le faisons
pour ne point scandaliser. Premiere-
ment ie les renuoye au iugement de
Dieu, & au tesmoignage de leurs con-
sciencies. Là il se trouuera qu'ilz n'ont
autre esgard que d'euitier fascherie &
dangier. Que gagnons nous, ie vous
prie, de nous flatter ainsi contre la ve-
rité? Que profitons nous de nous de-
fendre par mensonge? Quand i'auray
forgé vne excuse, voila mon honneur
recouuert, que ie ne suis point adon-
né n'a mon ventre, n'y à ambition.
Ce pendant ie scay bien & suis con-
uaincu, qu'il n'y a autre chose qui
me poulse. Mais on me reprochera
que ie faiz temerairement de iuger des
pensées occultes: & que cela appartient
à Dieu seul. Ie respons que mon iuge-
ment est assis sur ce qui appert à l'œil.
Ne nous moquons point de Dieu.
S'il n'y auoit crainte de perdre la vie,
ou

ou les biens, ou le credit, ou les accoin-
tances, ou la grace des amis, qui empes-
chast la liberté: en trouueroit on de-
cent l'vn, voire de mille, qui diffimu-
last ainsi que tous font maintenant?
Mais puis que le monde est venu à
ceste impudence de se moquer de dieu
tant lourdement: ie leur accorde que
leur intention soit telle qu'ilz preten-
dent, & ne poursuiuray point d'aduan-
taige leur hypocrisie. Venons seule-
ment au faict. De paour de scandalis-
er, disent ilz, nous sommes contrains
de faire bõne mine, en nous accommo-
dant aux superstitions papistiques.
Pour voir si ainsi est, il est question
d'entendre, que c'est scandaliser. Car
quand saint Paul vse de ce mot, il si-
gnifie troubler vne conscience, pour
l'empescher de venir à Iesus Christ,
ou pour l'en alierner ou reculler. Trai-
ctant donc de ceste matiere, dont main-
tenant nous parlons, il nous comman-
de d'euitier diligemment tout scanda-
le. Comment? Garde toy, dict il, de

1. Cor. 8.

rien manger des oblations faictes aux idoles en la presence d'un infirme qui en fera scrupule. Car c'est scandale, Pourquoi? D'autant que sa conscience sera edifiée à mal faire. Car il estime que telle viande soit pollue: & neantmoins il ne laisse point d'en manger, ensuyuant ton exemple. Voila donc comment tu es cause de sa ruine. Ou bien s'il s'en abstient, il est tormeté en son cueur, pesant que tu mesprise Dieu en ce faisant: & est par ce moyen quasi esbrälé & en dangier de perdre couraige, pource qu'il n'est pas encore bien resolu en la verité de Dieu. Nous voyons donc, de quel scandale nous retire saint Paul. c'est quand nous sommes cause par nostre temerité qu'un homme infirme s'achoppe pour trebuscher en ruine, ou pour se destourner du droict chemin, ou pour estre retardé. Brief, quand nous le retirons ou empeschons de profiter en nostre Seigneur, au lieu que nous le devrions ayder. Semblablement aux Romains,

maines, apres auoir remonstré que c'est chose inhumaine & contre charité de molester vn homme infirme, pource qu'il fait scrupule de māger de toutes viandes, & qu'il ne le faut presser ny importuner contre sa conscience: finalement qu'il ne le faut cōtrister pour le descourager, voulāt conclurre son propos, il dit : Qu'vn chascun donc plaise à son prochain en bien, à son edification. Maintenant nous voyons le but ou il nous faut tendre, en nous gardant de faire scandale. C'est de ne point donner cause à nostre prochain d'estre mal edifié de nous, de ne luy point donner mauuais exemple, de ne rien dire ne faire pour le desbaucher. Dont il nous est facile de iuger, si ceux qui se prosternent deuāt les idoles, & en dissimulant leur Chrestienté, deshonnorent Dieu, euitant par ce moyen scandale. Premièrement ilz donnent à congnoistre qu'ilz n'ont pas grand zele à la gloire de Dieu, laquelle ilz profanent ainsi : puis apres ilz

induisent les autres à faire de mesme, ie diz les petis & foibles, qui ont desia quelque goust de la verité. Là ou autrement ilz feroient scrupule de se maculer en idolatrie, ilz les enhardissent par leur exemple. Finalement ilz conferment les incredules, & les endurent en leurs erreurs. Si cela n'est scandalizer : ie confesse que i'en suis au bout de mon sens. Bien est vray qu'ilz n'offensent point les hommes mondains, pour encourir en leur malegrace: & ne prouoquent personne à les persecuter, & ne dōnent point occasion de murmurer & crier à l'encontre d'eux. Mais en nourrissant toute idolatrie par leur feintise, ilz sont cause de faire rompre le col aux vns, & de faire blesser griefuement les autres, de faire cheoir les vns, & de faire clocher les autres, ou de s'esgarer hors du droict chemin. Et par ainsi tous ensemble, depuis le premier iusque au dernier, sont aueugles & conducteurs des aueugles. Car en suyuant
l'un

l'un l'autre comme grues, ilz se seduisent mutuellement, d'autant que nul ne suit la parolle de Dieu ce pendant, laquelle estoit la seule vraye reigle. D'aduantage, nous auons à noter, que quand sainct Paul nous commande de condescendre à la rudesse ou infirmité de noz prochains, pour ne leur point faire scandale, il n'entend pas, que nous deuions faire chose mauuaise, pour leur gratifier, ne que nous deuions vsfer de simulation, laquelle ne nous est point licite: mais qu'en toutes choses moyennes, que Dieu a autremēt laissé en nostre liberté, & lesquelles d'ellesmesmes ne sont que bōnes, nous ayons esgard à eux, pour ne les point troubler. Par quoy le premier fondemēt seroit tousiours, de considérer si la chose, dont il est question, nous est libre, que nous en puissions vsfer en vne sorte ou en l'autre purement, sans offenser Dieu: c'est à dire, de faire vne euure ou la laisser: d'vsfer d'vne chose, ou nous en abste-

nir. Or, d'enclorre l'idolatrie en ce rang, il n'y a nul propos. Puis donc que se contrefaire en telle sorte qu'on commette toutes abominations, c'est contre la defense expresse de Dieu: il n'y a point de raison, de mettre le scandale en auant pour chercher excuse en cest endroict.

Ceux qui semblent estre les plus modestes, se voyant desnuez de toute excuse legitime, ne defendent pas totalement que ce soit bien faict, ou qu'il n'y ait nulle faute de commettre idolatrie exterieure par crainte des hommes: mais alleguent que c'est vne faute legiere, & facile à pardonner, quand le cueur n'y est point: & pourtant que c'est outrepasser mesure, de la reprendre tant aigrement. Et pour donner d'apparence à leur dire, ilz obiectent qu'il y a tant de vices regnās au monde beaucoup plus enormes, & qui meriteroyent bien d'estre repris en premier lieu. Qu'il ne faudroit pas donc commencer par ceste petite infirmité,

com

comme ilz reputent, si nous ne voulons ensuyure l'hypocrisie des Phari-
siens, qui auallent vn chameau entier
& passent par vn estamine des petis
morceaux. Je commenceray à respon-
dre par ce dernier poinct: confessant
qu'il y a aujourdhuy de terribles fau-
tes au monde, contre lesquelles il est
bon mestier de crier. Je confesse aussi
que quād on les passeroit legieremēt,
pour samuser à ce seul peché d'idola-
trie exterieure, que ce seroit mal pro-
ceder. Comme si maintenant respar-
gnois les paillars, les iurōgnes, les lar-
rons, trompeurs, pariures & autres:
que ie pardonasse à l'auarice, que ie
dissimulasse les rapines les pompes &
l'orgueil, estant du tout acharné à re-
prendre ce seul vice dont ie parle à
present: ce seroit mal procedé à moy.
Et lors on me pourroit à bon droit
reprendre de mon inconsideration,
comme laissant beaucoup de playes
cachées, pour m'amuser à en guerir v-
ne. Mais puis que cela n'est point, qui

m'empeschera de reprendre chascun vice en son ordre, sans en laisser nul derriere? Or que cestuy cy soit du nombre, il ne se peut nier. Voire, disent ilz, mais c'est trop aigrement. Car aucuns oyans crier ainsi à lencontre, pensent sestre acquité du tout enuers Dieu, quand ilz n'auront point fait semblant d'idolatrer avec les autres. Et comme si toute leur sainteté estoit là, il ne leur chauldra de mener cependant vne vie dissolue, ou de tromper leurs prochains, ou de faire choses semblables. Je respons que telles gens mettans toute leur perfection au dehors, & voulans contenter Dieu en vn seul poinct, sont aussi mal aduisez ou plus, que les autres qui pensent ne offenser point Dieu, en le renonceant par superstitions exterieures deuant les hommes. Mais il n'y a nul propos, que leur faute ne soit imputée: veu que ie ne leur en donne point occasion. Ma doctrine est, que l'homme fidele se doit sanctifier & consacrer à Dieu,

Dieu, tant de corps que d'esprit: mais que l'esprit, comme le principal, aille en premier lieu. Qui est-ce qui pourra conclurre de cela, que ie vueille introduire vne hypocrisie, pour payer Dieu de mines?

Touchant ce qu'ilz pretendent, que ce soit vne legiere faute, de feindre d'adorer les idoles: & pourtant qu'elle doit estre facilement pardonnée: à cela ie diz, que si on vient à faire comparaison des commandemens de Dieu de l'un à l'autre: que lors on en trouuera bien les vns plus grans, & les autres moindres comme Iesus Christ dict, que les principaux articles de la loy sont iustice, iugement, & loyauté. Mais quand nous les considerõs chascun à part: il n'y en a nul qui ne nous doie estre en grand poiz & estime. Car nous scauons ce que dict Iesus Christ nostre maistre: Quiconque aura violé l'un de ces petis commandemens, & aura ainsi enseigné les hõmes, *Matt. 5.* il sera de nulle estime au Royaume

des cieux Qu'est-ce d'enseigner ainsi les hommes? C'est de leur faire à croire qu'il n'y a pas trop grand mal d'auoir transgressé quelque commandement de Dieu, comme s'il estoit de petite importance, & ainsi leur lascher la bride à oser mal faire en diminuant le peché. Si celuy qui faict vn commandement de Dieu legier, quelque petit qu'il semble à nostre sens, est ainsi condanné: que sera ce de ceux qui veulent qu'on dissimule du tout quād on faict à l'encontre? Et de faict, si nous n'auōs le iugement trop peruers & corrompu, oserions nous ouurir la bouche, pour dire que c'est peu de chose, que d'estre contreuenu à la volonté de Dieu? Car puis que nostre Seigneur a daigné ouurir la bouche pour parler dequoy que ce soit: n'est-ce pas bien raison que toute creature soit esmeuë, pour escouter en crainte & diligement obseruer ce qu'il diēt? Est ce à nous d'enquerir, pourquoy il commande ou defend? cōme si sa seule volonté

ne

ne nous suffisoit point pour raison. Or afin de ne nous tromper point: ce n'est pas seulement à la chose commandée ou defendue qu'il nous faut regarder: mais à Dieu qui parle: d'autant que nous ne pouuons desobeir à sa parole, sans mespriser sa maiesté. C'est donc de sa grâdeur qu'il faut estimer l'offense: & en ce faisant elle ne nous semblera iamais petite. Pour ceste cause dict il par son Prophete Zacharie, *zacha. 5.* qu'il enuoye vn liure de malediction sur toute la terre, par lequel tout parjure & tout larron seront semblablement maudis. En quoy il signifie que nul ne peut transgresser sa loy en sorte que ce soit, qu'il ne soit tousiours damnable. Ce que saint Iaques expose *2. chap.* se encore plus clairement quâd il dict. Celuy qui aura gardé tout le reste de la loy & aura offensé en vn poinct, sera réputé coupable de tous les commandemens. Car celuy qui a defendu de meurtrir, a aussi defendu de paillarder, desrober, & mentir. Pour môstrer

Luc II.

quelle offense c'est de faillir en quelque point, il nous renuoye à Dieu qui est le legislateur: comme sil disoit, que la faute se doit mesurer & poiser de ce que nous contreuenons au plaisir de Dieu, aneantissant son auctorité par contemnement, entant qu'une nous est. Parquoy nostre Seigneur Iesus Christ, reprenant l'hypocrisie des Scribes & Pharisiens, qui appliquoyent tellement leur estude à obseruer les moindre commandemens, que le principal demeuroit derriere, ne leur dict point qu'ilz s'employent à faire ce qu'il met en premier degré, ne tenant compte du reste: mais au contraire il parle ainsi. Il failloit faire ces choses, & n'oublier point les autres. Côme sil disoit. Il n'y a rien qu'on doive mespriser, depuis le plus grand iusque au plus petit: mais il ne faut pas reiester l'un pour garder l'autre. Nous voyons donc que c'est vne phantasie pernicieuse, de conceuoir que ce soit vne faute passable & à pardonner, de transgresser

greffer quelque cōmandement de dieu que ce soit, veu que telle crainte & reuerence que nous portons à sa maieſté, aussi nous la faut il demonſtrer enuers tous les poinctz de sa loy, depuis le premier iusque au dernier. Et de faict quand nous cōmençons vne fois d'abaïſſer la parolle de Dieu, en quelque endroiſt, pour nous induire à vne nonchalance de faire ce qu'elle porte: c'est vne entrée pour nous la faire puis apres generalemēt reieſter. Ainſi tout ce qui ſe faict contre la volunté de Dieu, ou en vne ſorte ou en l'autre, indifferamment doit eſtre repris & viuement corrigé. Car en cela nous monſtrons que nous le craignons & luy voulons eſtre ſubiectz ſi nous n'obmettons point vne ſeule minute de tout ce qu'il nous a recommandé.

Combien que ie voudroye bien ſcavoir, qu'elle raiſon il y a, d'appeller l'idolatrie exterieure vne des moindres offenſes qu'on face. Quelqu'un me dira. C'eſt pource que ie n'y ay point

le vouloir ne le courage: mais ie le faiz par contrainte, desirant de faire autrement sil m'estoit loisible. Ie demanderay donc à cestuy qui parle ain si. Mom amy, si pour crainte de des plaire, ou pour paour de quelque dan gier tu faisois vn gros outrage ou op probre à ton pere: serois tu pourtant excusable? Et combien moins dois tu deshonorer Dieu en profanant son saint Nom, en attribuant sa gloire à vn marmouset: Tu es contrainct dis tu: Penses tu donc qu'il n'estime pas beaucoup plus sa gloire que ta vie? Mais en ostant toute altercation contentieuse, ie prie tous ceux qui sont de tenus en tel erreur de vouloir vn petit penser si c'est vne faute facile à sup porter, par laquelle saint Paul dict que D I E U est prouoqué comme si on vouloit batailler contre luy: par laquelle il dit, que I E S V S C H R I S T est offensé, qu'on renon ce à sa sainte Table, & qu'on partici pe à la table des diables. Voylà bien,

ce

ce me semble, des motz pour nous faire trembler. Et mesme, à dire vray, il fouldroye plus qu'il ne parle. Mais on me repliquera, que i'en abuse, pour les destourner à mon propos. Regardons donc si ainsi est, ou non. Les Corinthiens, ou pour crainte du danger, ou pour autre regard mōdain, s'assembloient en la compagnie des infidelles pour faire banquetz solennelz en l'honneur des idoles. Leur excuse estoit: En noz cueurs nous condamnons toute leur superstition: & scauons qu'il n'y a qu'un seul Dieu, auquel soit deu tout honneur. Sur cela saint Paul ne laisse point de crier, qu'ilz prouoquent le Seigneur au combat, & se polluent en communiquant à la table des diables. Qu'est-ce que font moins ceux qui se viennent agenouiller à la messe, pour approuuer toute l'abomination qui s'y commet, & en toutes les ceremonies peruerfes & repugnantes à Dieu, qui se font au royaume de l'Antechrist, baissent le ba

bouin : c'est à dire, se feignent d'y consentir & les receuoir comme bonnes? S'ilz le nient: aduisons si les causes pour lesquelles saint Paul est si aspre contre les Corinthiens, ne se trouueront point en eux. Il est certain que il consideroit deux choses : c'est que les Corinthiens par telle simulation donnoient occasion aux infideles & payens de s'endurcir en leur mal, & de festimer la Chrestienté: & que d'autre part les paoures infirmes estoient subuertis, & leurs consciences troublées. Ainsi pour ce double scandale qui sensuyuoit de leur acte, il les menaces tant durement. Et que font au iourd'huy ceux qui saccommoient avec les papistes en leurs folies? Prenons tousiours la messe pour exemple. Ilz sauent bien que c'est vne abomination dressée comme en despit de Dieu. Ilz sauent bien à quelle intention le peuple conuient là. Quand il n'y auroit autre chose: ilz sauēt qu'on adore là vn idole, esleuant vn morceau

ceau de pain au lieu de Dieu. Sachant bien cela , ne font ilz pas semblant de l'adorer avec les autres ? Ne veulent ilz pas qu'on pense, qu'ilz le font de bonne deuotion ? En ce faisant, ie vous prie, n'exposent il pas la gloire de Dieu en moquerie aux meschans ? ne les conferment ilz pas en leur peruersité ? ne scandalisent ilz pas les infirmes , leur donnant mauuais exemple, ou les mettant en doubte & scrupule, qu'ilz ne fauent que iuger ? Il ne font donc rien en adoulcissant ce que nous voyõs estre pris tant aigrement de Dieu. Qui plus est, c'est chose notoire , que la messe est tenue des ennemis de Iesus Christ comme vn gage, pour sobliger de viure en leur impieté, & seruir à leur tyrannie. Car si quel qu'un va à la messe deuotement, il est tenu pour vn bon & loyal supposit de l'Antechrist. Au contraire, mespriser la messe, c'est comme renõcer au royaume du Pape. Puis qu'ainsi est donc, que l'homme Chrestien allant à la mes

se donne tesmoignage & fait profession de vouloir viure en l'idolatrie & toutes les abominations qui regnent aujourdhuy au monde: n'est-ce pas vn renoncement oblique de Iesus Christ & de son Euangile? Quelle responce me donneront à cela ceux qui veulent colorer leur peché, & pource que ilz ne le peuuent blanchir du tout, le veulent obscurcir aucunement, afin qu'il n'apparoisse point. Je dis qu'il ne faut pas estimer la messe seulement en soy: mais avec ses circonstances, & la consequence qu'elle porte. Je dis d'aduantage, que la consequence est telle, que là on passe obligation d'approuuer, receuoir, & suyure l'estat present de l'Eglise papale, que tous Chrestiens doyuent auoir en horreur & execration. S'ilz me peuuent souldre cest argument en saine conscience & sans sophisterie, ie les quitte. Mais ce ne sera pas de ceste année. Je reciteray encore à ce propos, pour plus ample confirmation, vne histoire, qui est en
Iose.

Iosephus & au liure des Machabées.
C'est de Eleazarus & vne femme Iuif
ue avec sept petis enfans qu'elle a-
uoit. Comme ainsi soit qu'on les voul
fist contraindre à manger de la chair
de pourceau, ilz aymerét mieux mou-
rir que d'y consentir. Il sembleroit de
premiere face, que ce auroit esté plu-
tost vne opiniastrété d'endurer la
mort pour si petite cause, qu'un ze-
le bien reiglé. Mais si nous regardons
ou cela tendoit: ilz ne pouuoient au-
trement faire sans renoncer Dieu. Car
en les pressant de manger de la chair
de pourceau, que Dieu leur auoit de-
fendue: on demandoit vn tesmoigna-
ge d'eux, qu'ilz estoient contens de
condescendre à la façon de viure des
Payens. Ceste histoire n'est pas de la
saincte Escriture: mais c'est vn faict
qui'est adueni à la verité: & nō pas fa-
ble: si nous honorons ces personna-
ges comme martyrs, & louons leur
constâce: ne nous conuient il pas con-
damner ce qui se fait au contraire?

Isa. 42.
& 48.

Pour mettre fin à cest article, ie dis que tous ceux qui reputent pour fautive legiere vne telle feinctise, de faire semblant d'accorder avec les idolatres, ne sauent point en quelle recommandation Dieu a son honneur: & ne ont iamais gousté ceste sentence qu'il dit par son Prophete Esaie: Ie suis uiuant: ie ne donneray pas ma gloire à nul autre: ne mon honneur aux images. Car par cela il nous monstre, qu'il ne permettra iamais, que son honneur soit transferé à vn idole, qu'il ne en face quant & quant la vengeance. Ie dis aussi que iamais ilz n'ont conceu la grace que Dieu nous a faict en ordonnāt que noz corps soyent temples de son saint Esprit, apres les auoir rachepté par le precieux sang de son Filz nostre Seigneur, & en leur permettant gloire & immortalité en son Royaume. Car silz entendoient cela, ilz feroient ceste conclusion avec saint Paul, qu'il nous conuient purger de toute souilleure, tant de
corps

corps que d'esprit:& porter Dieu tant en l'vn cōme en l'autre : veu que tous les deux sont siens.

Or apres que toutes ces tergiuersations sont abbatues , ma dame la prudence charnelle singere pour iouër son roule, & produit vne raison fort peremptoire. Que aduiendroit il si chascun se vouloit declairer pour seruir à Dieu purement ? Je respons en vn mot : que si l'plaisoit à Dieu, il sen pourroit ensuyure beaucoup de persecutions: & que les vns seroyent contrainctz de sen fuyr,quittās tous leurs biens, les autres seroyent monstrez au doigt,les autres mis en prisons, les autres banniz,les autres mesme laisseroyent la vie. I'entens comme i'ay dict,si Dieu le permettoit. Mais nous deurions faire cest honeur à Dieu , de luy commettre ce qui en pourroit aduenir : esperant qu'il y donneroit tel ordre,que le mal que nous craingnōs n'aduiendroit pas. Car c'est le refuge ou nous meine par son exemple no-

stre pere Abraham : lequel ayant le commandement de tuer son propre filz , quand il est interrogué au chemin de ce qu'il veut faire, dit : Le Seigneur y prouoira . C'est certes vne sentence laquelle doit estre escrite en noz cueurs , pour nous venir au deuant en memoire , incontinent que nous sommes confus en quelque chose, & quasi venus à l'extremité. Si nous pouuions faire ainsi, assauoir de reietter nostre sollicitude en Dieu, ne doubtant qu'il ne soit sage assez pour nous adresser à bonne fin quand nous sommes desprouuez de conseil, & en perplexité : il ne nous defaudroit non plus qu'il fit adonc à son seruiteur Abraham, le deliurant de l'angoisse ou il estoit contre tout espoir humain. Mais à cause de nostre incredulité, nous ne sommes pas dignes de sentir la bonté de Dieu enuers nous. Quand nostre Seigneur nous commande quelque chose, pensons nous qu'il ne preuoye point les dangiers, ou qu'il ne

les considere point? Et les voyant, pensons nous qu'il ne soit pas suffisant pour nous en retirer? Qui plus est, le voulons nous faire menteur, cōme sil ne nous deuoit pas tenir la promesse qu'il a faicte, de garder ceux qui suyuront ses voyes? Parquoy au lieu d'alleguer, que demanderons nous, si nous seruons à Dieu? aprenons de dire. Puis que tout conseil nous defaut, **D I E U** en aura pour nous. sommes nous en vn destroiect dont il semble qu'il n'y ait point d'issue? Et il nous enlargira le chemin. seulement faisons ce qu'il dict: & en quelque peril que nous soyons Dieu nous subuiendra. Dieu ayme sur toutes choses ceste confiance: que en obseruant ses commandemens nous remettiōs la fin sur sa providence, & que en icelle nostre esprit se repose. Mais encor que mille craintes se presentent deuant noz yeux tellement que nous ne scauons de quel costé nous tourner; est ce à dire que la volonté de Dieu soit cassée pourtant,

& qu'elle n'ait plus de lieu? Or nous scauons qu'elle est inuiolable: voire que le ciel & la terre se meflassent ensemble.

Toutefois la prudence charnelle ne veult encor acquiescer en cela. Car elle obeït vn autre inconuenient: que si chascun se vouloit retirer de l'idolatrie: premierement tous les pais ou regne l'Antechrist seroyent tantost deprouuez de fideles: Secondement que estans sortis du lieu ou ilz sont, ilz ne scauroyent ou se loger: veu que les regiõs ou Dieu est puremēt inuoué ne les pourroyent comprendre, avec les habitãs qui y sont desia. Le respõs que ceste crainte est trop friuole. Car si tous ceux que nostre Seigneur aluminé, d'vn accord & consentement, commun auoyent ceste hardiesse de mourir plustost & quitter tout que de se profaner en meschantes superstitions, il les aideroit d'vn moyen que nous ne congnoissons pas. Car ou il conuertiroit les cueurs des Princes & de

de leurs officiers pour abbatre les idolatries, & remettre au dessus le vray seruice & adoration de Dieu: ou bien il les amolliroit pour ne point contraindre les paoures fideles à se contaminer contre leur consciences, & de n'exercer point telle cruauté vers eux. D'aduantage, afin de n'entrer plus auant en dispute: ie diz qu'il ne faut ia douter que chascun trouffe incōtinent son baguage pour se mettre en chemin. Car tousiours cela sera, que aucuns auront les yeux bende, pour ne point apperceuoir en quelle fange & ordure ilz sont: les autres cōbien qu'il recongnoissent le paoure estat ou ilz sont, neantmoins seront detenuz par l'infirmité de leur chair pour y demeurer: les autres seront tellement enuoloppez de charges diuerses, qu'ilz ne pourront pas vider encor qu'ilz le voulsissent faire. Mais il est vray semblable dira quelqu'un, que ceux qui ont le meilleur zele, & plus de scauoir pour edifier, sen parti-

front. Que sera-ce donc? Comment la doctrine de l'Euangile pourra elle estre multipliée, si la semence en est ostée? A cela ie respons, que si chascun de ceux qui sont çà & là, ausquelz nostre Seigneur a donné congnoissance de sa verité, faisoit la moytié de son deuoir à son endroit, qu'il n'y auroit anglet au monde, qui n'en fust rempli. La faute est, qu'il n'y a ne hardiesse ne courage en la pluspart. Mais encore, quand tous ceux qui ne peuuent viure en vn pays en repos de conscience, d'autant qu'il ne leur est licite de y viure selon Dieu, sen departiroient: pensons nous que la semence de Dieu y fust esteinte pourtant? Plustost on deuroit esperer, que D I E U, au lieu d'vn, en susciteroit quatre. Conclusion, nous ferons tousiours ridicules, voulans arguer contre Dieu.

Ie scay aussi qu'il y en a quelques vns qui se pensent bien iustifier, en disant qu'il m'est bien facile de parler ainsi quand ie suis loing du dangier
mais

mais que si i'estoye en leur lieu, ie ne
feroye pas tant du vaillant, mais que
i'en feroye comme eux. Je respons
que ie ne dis autre chose, sinon ce que
ma conscience me presse de dire: &
que si ie voulois autrement parler, ie
blasphemeroye meschamment la veri-
té. Parquoy si i'estoye en lieu ou ie ne
peuse point fuyr l'idolatrie sans dan-
gier, ie prieroye nostre Seigneur, qu'il
me confirmast, & qu'il me donnast
ceste constance, de preferer, comme la
raison le veut, sa gloire à ma propre
vie. Et espere qu'il ne me delaisseroit
point. Toutesfois laissons là ce que ie
feroie. Car ie ne me vante point: mais
seulement ie monstre ce que tant moy
qu'un chascun deuroit faire. Et pour-
tant quiconque feroit autrement, fust
moy ou un autre, il seroit coupable.
Mais que profitent ilz à me regar-
der? Si ie faiz aucontraire de ce que
i'auray presché: malheur sur moy, en-
tant que ie me seray condamné par
ma propre bouche. Mais sont ilz

pourtant à excuser ? Que chascun esprouue son euure propre, dit saint Paul, & lors il aura gloire en soy-mesme, & non pas en son prochain. C'est vne chose fort commune au monde, que l'vn fait vn bouclier pour se defendre de la faute des autres. Mais ce n'est pas ainsi qu'il en faut vser deuant Dieu. En outre, afin qu'ilz ne puissent dire : ce sont parolles : mais trouuez qui les face : ie ne requiers rien d'eux, sinon de suyure ce qu'ont fait tant de mille de Martyrs deuant nous, hommes & femmes, riches & pauures, petis & grans. Ceste doctrine donc n'est pas vne speculation que j'aye forgé à mon aise : mais c'est celle que les saintz Martyrs de I E S V S Christ ont medité au milieu de tous les tourmens qu'ilz auoyent à endurer. Et par ceste meditation, ilz se sont fortifiez pour vaincre l'horreur & la crainte des prisons, des gehennes, du feu, du gibet, du glaue & de tous les autres genres de mort. S'ilz n'eussent eu

eu ceste pée imprimée en leur cueur :
il vaudroit mieux mourir cent fois,
que de rien faire contreuenant à l'hon-
neur de Dieu : iamais ilz n'eussent eu
le courage de se presenter à la mort,
pour confesser leur Chrestienté: mais
plustost se fussent laissé induire à ho-
norer les idoles. Or leur constance ne
nous est pas recitée, afin que nous la
louyons : mais afin qu'elle nous soit
pour exemple: & que nous ne renon-
cions point la verité, laquelle ilz ont
si puissamment maintenue : que nous
n'aneantissions, & ne corrompions
point la gloire de Dieu, laquelle ilz
ont tant estimée, que d'espandre leur
sang pour la seeller & confermer. S'il
estoit question d'eschapper par feinti-
se: quand on nous veut faire decliner
à idolatrie: il n'estoit ia mestier qu'ilz
se xposassent à endurer les tourmens
qu'ilz ont enduré. Car ilz pouoyent
adorer Dieu en secret, & faire sem-
blant d'adorer les idoles, pour con-
tenter leurs persecuteurs. Mais ilz

nous ont monſtré que cela n'eſt que moquerie, de pretendre qu'on donne gloire à Dieu de cueur, quand on trahit ſa verité deuant les hōmes, & qu'on pollue ainſi ſon hōneur, en le tranſférant aux idoles. Et certes, quand tout eſt bien penſé, ce n'eſt pas vne petite cōdānation ſur nous, de voir vn tel zele & ſi ardēt qu'ont eu le temps paſſé les ſainctz Martyrs, aupris dela nōchalance que nous mōſtrōs. Car incōtinent qu'vn paoure homme de ce temps là auoit ſeulement quelque petit gouſt de la vraye congnoiſſance de Dieu, il ne faiſoit nulle difficulté de ſ'expoſer au dāgier pour la cōfeſſion de ſa foy. Et euſt mieux aymé d'eſtre eſcorché tout viſ, que de ſe contrefaire iuſques là, de cōmettre quelque acte exterieur d'idolatrie. Nous qui auōs ſi ample cōgnoiſſance, laquelle nous deuroit enflāber, ſommes plus frois que glace. Sur cela allōs nous iuſtifier. Mais ſi nous le faiſons: ce ſera pour amaffer plus griefue malediction, & prouoquer plus aſprement-

mēt l'ire de Dieu surnoz testes. Et que tous y pésent bien chascun pour soy.

Or comme iusque à ceste heure i'ay combatu contre ceux, qui pour se lauer & iustifier falsifient la verité de Dieu, ou pour amoindrir leur faute deroguent à la maiesté de sa parolle & diminuent l'auctorité de ses commandemens, ou qui par vaines couleurs se veulent excuser à ce qu'il leur soit loisible de mal faire sans qu'on les reprenne: aussi d'autre part c'est bien raison de preuenir la demande que pourront faire plusieurs bons personnages & craingnans Dieu: assauoir si ie condamne & reprouue tous les fideles qui sont dispersez par la France, par l'Italie, Angleterre, Flandres & autres regions: d'autant qu'ilz sont contrainctz de saccommoder à beaucoup de ceremonies superstitieuses. Deuant que respondre à ceste question, ie proteste deuant Dieu, que tant sen faut que ie me delecte à reprendre & vituperer mes paoures freres qui sont en

telle captiuité, que plustost par pitie
& compassion que i'en ay, ie trouue
roye voluntiers moyen de les excuser:
mais que i'en dis ce que ma conscien-
ce me presse d'en dire, voire mesme
pour leur salut. Et apres en auoir tout
dict ie me metz à gemir pour eux, priāt
dieu qu'il les cōsole. Quāt à les re prou-
uer, ce n'est par mon intention, si ie re-
prends quelque vice en eux de condami-
ner pourtant du tout leurs personnes.
Dieu scait que i'ay ceste estime de plu-
sieurs qui sont en france, qu'il viuient
plus sainctement beaucoup que moy
& d'une plus grande perfection. D'ad-
uaitaige, ie recōgnois & cōsidere bien
que c'est vne plus grande & plus ex-
cellente vertu à eux de se entretenir en
la crainte de Dieu au milieu de telle
abyssme: qu'à moy qui n'ay pas tant
d'occasion, & ne suis pas tant tenté de
mal faire, mais au cōtraire ay iournal-
lement la parolle de Dieu pour m'en
retirer. Pareillement sil leur aduient
de faillir, que ie les dois supporter
plus

plus que ie ne meriteroye d'estre supporté. Ainsi tant sen faut que ie les reiecte pour ne les tenir point comme freres, que quant au reste ie les prise & loue deuant Dieu & deuant les hommes, les reputant plus dignes d'auoir lieu en l'Eglise de Dieu que moy. ¹¹⁶
Qu'on oste donc ceste faulse opinion, de dire que ie les vueille exclurre du nombre des fideles, ou les effacer de la chrestienté. Toutefois en ayant leur personnes en tel honneur & reputation, ie ne laisse point si ie vois quel que vice en eux de le reputer mauuais. Car encor qu'un homme soit vray fidele, ce n'est pas à dire que ses euures soyent toutes bonnes & louables. Ilz trouueront possible autres fautes en moy. Qu'ilz les cōdamnent au Nom de Dieu: mais que ce ne soit point par malueillance, ou par cupidité de mesdire & detraicter, ou pour se reuanger par mutuelle accusation. Ce pendant qu'ilz recoyuent ceste correction en humilité, filz se veulent monstren-

fans de Dieu autrement ilz declaire-
ront qu'ilz seront menez d'un esprit
de rebellion & amertume : veu qu'ilz
ne voudront receuoir la verité.

On me demādera quel conseil donc
ie voudroye dōner à vn fidele, qui est
ainsi demeurant en quelque Egipte
ou en quelque Babylon, en laquelle il
ne luy est permis d'adorer Dieu pure-
ment, mais est contrainct selon la fa-
çon cōmune de s'accōmoder à choses
mauuaises. Le premier seroit qu'il sor-
tist sil pouuoit. Car tout compté & ra-
batu : bienheureux est celuy qui est
loing de telles abominatiōs. D'autāt
qu'il est biē difficile d'en estre si pres
qu'on ne sen souille. Qu'il se retirast
dōc en lieu ou il ne fust point cōtraint
de se msler en telles ordures, ne d'ouir
blasphemer le Nom de Dieu & sa pa-
rolle, se taisant & dissimulant comme
sil y consentoit: d'autrepart ou il luy
fust loisible de faire profession de sa
Chrestienté en l'assemblée des Chre-
stiens, estre participant de la saincte
do-

doctrine de l'Euangile, auoir le pur visage & entier des Sacremens, communiquer aux prieres publiques. Voila à mon opinion qui seroit le meilleur de faire. Si quelqu'un n'a pas le moyen de sortir, ie luy conseilleroye de regarder si ne luy seroit pas possible de s'abstenir de toute idolatrie, pour se cōseruer pur & immaculé enuers Dieu tant de corps que d'ame: puis qu'il adorast Dieu en son particulier, le priât de vouloir restituer sa paoure Eglise en son droict estat. au reste qu'il fist son deuoir d'instruire & edifier les paoures ignorans entant qu'il pourroit. S'il replique qu'il ne pourroit faire cela sans dangier de mort, ie le confesse. Mais la gloire de Dieu de laquelle il est icy question nous doit bien estre plus precieuse que ceste vie caduque & transitoire: qui n'est, à dire vray, fors qu'une vmbre. I'entens bien ce que la pluspart me diront. Helas il est bien vray que nous deurions preferer Dieu à tout. mais nous n'auons

pas ceste force & constance. Ou nous auons pere & mere qui nous retiennēt icy:ou nous sōmes chargez de mesnage. Ainsi que pouuons nous faire ? A cela ie diz : puis que leur infirmité les empesche de suiure le cōseil qu'ilz recognoissent estre le plus seur & le plus salutaire:que entāt que pour la crainte des hōmes ilz fleschissent du droict chemin, ilz doiuent confesser leur peché deuant Dieu, & avec larmes & gemissemens en auoir desplaisir, s'accusant eux mesmes au lieu de se iustifier. Apres ie les admoneste de ne se point sendormir par acoustumance en leur mal:mais de iour en iour se solliciter à se desplaire & en auoir tristesse, pour obtenir misericorde enuers D I E U: puis apres de prier ce bon Pere, entant que son office est de rachapter les prisonniers, qu'il les vueille quelque fois retirer de ceste abyfme, ou bien dresser vne droicte forme d'eglise par tout le monde: afin qu'ilz luy puissent rendre l'honneur qui luy appartient: finalement

ment de chercher tous moyens de sortir de ceste fange & de ce paoure estat & malheureux ou ilz sont, & prendre ceux qui leur seront offertz , pour monstrier que ce n'a pas esté par hypo crisie , qu'ilz ont requis à Dieu deli urance. Si tous se mettoient ainsi en leur deuoir, ie ne doubte pas que nostre Seigneur besongneroit autrement qu'il ne fait , pour abbatre les abominatiōs & idolatries qui regnent sur la terre. Mais pource que nous ne sentons pas nostre misere, & n'en sommes pas touchez comme nous deuri ons: mais plustost , comme endurcis, n'en tenons conte: ce n'est pas de mer ueille, si nous laisse ainsi longuement crouppir en nostre ordure : & y a grand danger, si nous n'y pensons de plus pres, qu'il ne nous y laisse du tout pourrir.

Fin de la premiere Epistre.

S'ENSVIT L'AV-

tre Epistre.

MOnsieur & bien aymé frere,
 sur le poinct duquel m'auiez
 requis devous escrire, ce m'est
 vne chose difficile, de donner
 cōseil à vne personne chrestienne, cō-
 me elle se doit gouverner en vn lieu,
 ou on est detenu en captiuité & serui-
 tude, tellement qu'on ne puisse dōner
 gloire à Dieu, & viure selon la reigle
 de sa parolle. Car ce n'est pas chose ai-
 sée, de trouuer quelle voye on doit te-
 nir en vn abisme. Neantmoins puis
 que les mariniers, cōbien qu'ilz n'ayēt
 point de voye marquée pour condui-
 re leurs nauires, peuuent congnoistre
 ou ilz doiuent dresser leurs cours,
 pour venir à bon port, en prenāt leur
 enseigne des estoilles du ciel : Il est
 à esperer, que si nous regardōs l'adref-
 se que nostre Seigneur nous baille, que
 nous

nous pourrons tendre au but auquel il nous appelle.

Pourtant si vne personne demãde mō cōseil en cest affaire: Ie l'exhorteray premieremēt de regarder en dieu, & craindre sur toutes choses de luy des-
plaie. Car sans ce fondement toutes les raisons qu'on pourra alleguer ne vaudront guere. Il faut donc que la crainte de Dieu possede & ocuppe tellement nostre cuer, que nous cōtem-
nions tout ce monde, & toutes creatu-
res, pour luy obeir & suiure sa volunté. Ie dis cela, pource que quãd nous pri-
sons tant l'amitié des hommes, & les hōneurs & richesses terriennes, ou bien nostre propre vie, que ceste affection nous destourne de suiure ce que Dieu nous commande: nous aurōs quant & quant force belles couuertes, pour nous defendre & excuser en noz fautes. Car nostre nature non seulement est pleine de peruersité: mais aussi d'a-
ueuglement. Pourtant si quelqu'un veut estre capable de receuoir bon
con-

conseil en ceste ma tiere, il faut deuant toutes choses, qu'il apprenne de plus priser Dieu & sa verité, que soy mesme & toutes choses mondaines. Maintenant, pour venir au propos dont il est question, c'est vne chose resoluë entre tous, que l'homme Chrestien doit honorer Dieu, non seulement dedans son cueur & en affection spirituelle, mais aussi par tesmoignage exterieur. Or puis que le Seigneur a racheté de mort nostre corps & nostre ame: il a acquis l'un & l'autre, pour en estre maistre & gouverneur. Puis donc que tant le corps de l'homme comme l'ame est consacré & dédié à Dieu: il faut que sa gloire reluise tant en l'un comme en l'autre, comme dit saint Paul, C'est dōc vne moquerie, de dire qu'il suffise que l'homme glorifie Dieu au dedans du cueur, sans se soucier des choses externes, esquelles Dieu n'a nul regard. Car si le cueur est bon, il produira son fruit au dehors. La vraye amour produira tousiours lou-

ange externe de son Nom. Ce que saint Paul demonstre, quand il conioinct la foy du cueur avec la confession de bouche. Toutesfois, ie ne requiers pas d'un chascun vne confession publique, comme si tous Chrestiens estoient tenuz de monter en chayere, ou assembler le peuple, pour diuulguer tout ce que le Seigneur leur a donné à congnoistre de sa Parolle. Mais ie desire, que l'homme fidele sefforce de protester, qu'il est seruiteur de Dieu, & ce par les enseignes qui nous en sont baillées en son Escripture. Au reste, on ne peut pas determiner par certaines reigles, combien vn chascun se doit aduancer à manifester sa foy, sinon que nous deuons tous considerer quelle congnoissance **D I E U** nous a donné, quel moyen il nous ouure, quelle opportunité il nous presente : & selon que nous auons esperance de profiter, nous employer fidelement à sanctifier son Nom. Et d'autant que le courage

rage nous defaut en cest endroit, nous auons mestier de nous inciter, stimuler, redarguer nostre nonchalance, & en toutes manieres nous enflamber à faire nostre deuoir. En somme, nous auons plus grand mestier de exhortations que de reigles. Car combien qu'en general D I E V nous monstre par sa doctrine ce qui est de faire : toutesfois il nous est facile quand nous venons au faict de nous esgarer, si nous ne veillons diligemment, & en grande sollicitude nous poulsions, & quasi contraingnons à faire nostre deuoir. Il ne faut donc iamais cesser, iusques à ce que nous soyons venuz à ce poinct, & à ceste raison de ne laisser nulle occasion de glorifier nostre Dieu. A quoy doit tendre la principale estude de nostre vie.

Si est-ce neantmoins, que nous pouuons bien resouldre quelque chose de ce que doit euitier celuy qui veut rendre tesmoignage de sa Chrestien-

té, telle qu'il est requis de tous enfans de Dieu. C'est assauoir, qu'il ne se doit entremettre en aucune ceremonie ou il y ait impieté manifeste. Car comme ainsi soit, que les ceremonies que D I E V a institué, soyent exercices pour nous entretenir en son seruice, & en l'honneur de son Nom: comme en les obseruans nous testifions que nous sommes ses seruiteurs, ainsi quiconques en obserue de contraires à sa gloire (comme celles ou il y a idolatries & meschantes superstitions) il pollue le Nom de D I E V, & se contamine soy mesmes. Ce que le Seigneur monstre, disant, que ses seruiteurs luy chanteront louange, flescchiront le genouil deuant sa Maiesté, adoreront en son Temple, & luy rendront hōmage à luy seul. au contraire, qu'ilz ne flescchiront point le genouil deuant Baal, & ne baiseron point les idoles pour adorer, ne iureront point au nom d'aucun dieu estrange. En toutes ces locutions il signi-

signifie, que ses seruiteurs, non seulement se contiendront en pureté de conscience:mais se garderont de faire exterieurement chose aucune qui controuienne à son honneur. De cest article nul ne peut faire doubte.

Quand on vient à discerner, quelles sont les ceremonies, dont l'homme chretien se peut maculer, & celles qu'il peut obseruer sans offence:en cela il y a quelque difficulté. Combien que nous pouuons auoir pour entrée vne difference certaine.c'est qu'il y a aucunes ceremonies procedées de legiere erreur, ou bien qui sont venues de bonne origine, & apres ont esté aucunement depraüées:les autres ont esté du tout introduictes par le Diable, pour destourner les hommes de Dieu, ou ont esté si fort corrompues qu'elles sont venues iusques en idolatrie notoire. Nous pouuons auoir exemple de la premiere espeece aux cierges & chandelles, qu'on a mis sur l'autel anciennement, quand on faisoit la Cene

de nostre Seigneur. Ceux qui ont premierement commencé à ce faire n'ont pas fait possible du tout sagement : d'autant que c'estoit reduire quelque iudaïsme en l'Eglise chrestienne.

Neantmoins, puis qu'ilz n'auoyent point opinion pernicieuse, & que cela ne venoit sinon d'une affection friuole & inconsiderée, afin d'esmouuoir le peuple à deuotion, en cela il ne faut point iuger qu'il y ait idolatrie. Bien est vray, qu'il ne faut point nourrir ceste folie là entant que en nous est, mais en attendant qu'elle soit corrigée, nous la pouuons bien tolerer sans blesser nostre conscience. L'homme fidele donc communiquera à telles ceremonies, entant que la necessité portera. Quand il sen pourra abstenir sans offenser personne, il les laissera : declarant par ceste liberté qu'elles ne luy sont point trop agreables. Mais ceste distinction n'est pas si clere, que nous puissions encores bien discerner nostre office en cest endroit. Car les
pais

pais qui sont detenuz soubz la tyrannie du Pape ont beaucoup de ceremonies, qui pourroyent auoir aparence d'auoir esté du commencement bien instituées, & neantmoins sont peruerfes & meschantes du tout. En cela il faut que nous soyons vigilans, pour nous donner garde de ce qui est repugnant à D I E V. & sur toutes choses de n'entretenir les ignorans en ce que D I E V nous monstre estre mauuais. Car ia soit que ce soyent choses indifferentes en leur substance, si est-ce que nous n'en deuons point abuser, ny faire d'eshonneur à D I E V, ny pour donner mauuais exemple à nostre prochain.

Le principal poinct de ceste matiere est, de scauoir si l'homme fidele, quand ce vient au dimanche que le peuple se semble, peut venir en l'assemblée, & assister à la messe, pour protester qu'il se veut entretenir en la communion de l'eglise. Plusieurs bons personnages de sainte vie & de saine doctrine

en pensent que non seulement il peut, mais doit ainsi faire, & ont quelque raison ou pour le moins couleur pour confermer leur sentence. Ilz alleguent qu'en vne telle assemblée de peuple il y a eglise, de laquelle l'homme chrestien ne se doit separer de son authorité priuée. Mais à cela on peut respondre, que l'eglise se peut diuersemēt considerer. Certes ie ne doute pas, que l'Eglise catholique ne soit espondue par tous les pais ou domine la tyrannie du Pape. Car comme saint Paul conclud que la grace de D I E V ne se despartira iamais des Iuifz, pource qu'il les a vne fois receu en son Alliance inuiolable : ainsi nous pouons dire, qu'en tous les peuples que D I E V a vne fois illuminé de son Euangile, la vertu de sa grace y demeurera eternellement. D'aduantage, ilz ont le Baptisme, qui est vn signe de l'Alliance de D I E V, lequel ne peut estre vain. Et combien que la plus-part, des hommes, & quasi tous
soyent

soyent declinez à idolatrie : neantmoins la grace de Dieu ne peut estre empeschée par leur ingratitude, qu'elle n'ait tousiours son cours. Parquoy nous concluons, que D I E U a tousiours eu, & a encore de present ses esleuz, desquelz le salut est scellé & confirmé par le Baptisme en verité & en efficace. Et d'autant que le Baptisme est Sacrement de l'Eglise: le Seigneur a voulu qu'il y demourast là quelque inuocation de son Nom, & quelque forme de ministere Ecclesiastique, afin que l'Eglise n'y fust point du tout abolie.

Au reste, qu'il y ait là telle forme d'eglise que nostre Seigneur requiert en son Escriture, ie ne le confesse pas. Le Seigneur I E S V S commande bien d'obtemperer à son Eglise: mais c'est d'autant qu'elle est la coulomme & firmament de verité. Or les eglises Papistiques sont receptacles d'erreurs & heresies, & sefforcent de renuerser la Parolle de Dieu, & en lieu

de garder ses sainctes Ordonnances, sont pleines d'abominations. Pourtant i'estime qu'il y a icy vne telle forme d'Eglise, qu'il y auoit anciennement entre les Israelites, depuis que ilz se furent corrompuz. Ainsi ie ne approuuerois pas celuy qui du tout reiecteroit vn tel peuple, ou l'excommunieroit, en se retirant de la compagnie d'iceluy. mais de communiquer entierement avec les chef, qui sont loups rauissans & dissipateurs de l'Eglise. Item, avec les membres vitiieux, en ce qui est pleinement mauuais, ie n'y treuue pas grand propoz.

L'autre raison que alleguent ceux, qui permettent à l'homme fidele d'assister à la messe paroichiale entre les papistes, est, que celle messe est procédée de la Cene de nostre Seigneur: combien qu'elle soit grandement contaminée & corrompue. Cependant ilz ne nient pas, qu'il n'y ait beaucoup de sacrileges & abominations, qui sy cōmettent, lesquelles tous bōs cueurs
doy-

doquent detester. Mais ilz excusent vn homme priué, en ce que ne pouuāt auoir la Cene de nostre Seigneur purement administrée, il ne reiecte point les reliques qu'il en peut auoir: combien qu'il y ait beaucoup à redire. Quant à moy, ie y vois bien vne perplexité. Car i'estime que la messe papistique est vne pure abomination, laquelle n'est autrement colorée que de tiltre de la Cene, sinon comme le Diable se transfigure en Ange de lumiere. Puis que ainsi est donc, que le mystere de la Cene y est prophané & aneanty: ie ne scay comme nous la pourrions auoir au lieu de la Cene. Ce qu'on allegue, que l'homme craignant D I E V n'y vient sinon pour communiquer avec les Chrestiens en prieres & oraisons, & pour honorer D I E V en la memoire de son Sacrement: & que cependant il deteste en son cueur tous les blasphemés qui s'y font, pource qu'il ne peut pas appertement les condamner: cela ne me sem

Psal. 16.

ble point aduis aucunement ferme.

Car, comme dit le Prophete, celuy se garde d'idolatrie, qui ne participe point aux sacrifices des idoles. Or on ne peut nier, que la messe ne soit vn idole dressé au Temple de Dieu.

Celuy donc qui y assiste, monstre exemple aux simples & aux ignorans de l'auoir en reuerence comme bonne: & ainsi il est coupable deuant D I E U de la ruine d'iceluy qu'il trompe, en ceste maniere. Mais pour ce qu'il pourroit sembler aduis à aucuns que ie tienne trop grãd rigueur, i'admonnesté tout homme fidele, de bien considerer la chose. Quant est du iugement de ma conscience, ie ne vois point que cela se puisse excuser. Et ma raison qui m'induit à ainsi iuger, me semble trop peremptoire pour la pouuoir refuter, ou reiecter.

Maintenant afin qu'on voye plus facilement ce que i'en puis conseiller, ie reduiray le tout en briefue somme. Premièrement tous seruiteurs de dieu

sans

sans difficulté requerrōt cela de l'homme fidele, que non seulement il ayme & honnore D I E U en pureté & innocence de cueur: mais que aussi il testifie l'amour & honneur qu'il luy porte au dedans par exercices extérieurs. Ceste testification est constituée en deux poinctz, assauoir en confession de bouche & en adoration extérieure, ou en ceremonies. Quant est de declarer nostre foy de bouche, on n'y peut imposer certaine loy, sinon comme nostre vocation porte, & tant que l'occasion nous en est donnée chacun de nous en son endroict s'employe & face son deuoir, que le Nom de dieu soit sanctifié en toutes ses parolles. Item qu'il ne feigne ne face semblant de consentir aux meschâtes doctrines ny à tout ce qui repugne à l'honneur de Dieu. Singulierement que nous ayons en recommandation de bien instruire & endoctriner nostre famille en la crainte de Dieu, & en la verité de sa parolle. Car quād nostre Seigneur

nous constitue superieurs sur aucuns, c'est afin que nous les gouvernions en telle sorte qu'il soit recogneu comme souuerain maistre.

Quand est du second point, il ne faut doubter que toutes ceremonies, qui emportēt idolatrie manifeste, sont contraires à la confession d'un chrestien. Pourtant se prosterner deuant les images, adorer les reliques des saintz, aller en pellerinages, porter chandelles deuant les ydoles, achepter des messes ou des indulgences, ce sont toutes choses meschantes & desplaisantes à Dieu. Pareillement nous faut abstenir de toutes ceremonies cōiointes avec superstition & erreur. comme d'assister aux seruices qui se font pour les mortz, de frequenter messes, processions & autres seruices qui se font en l'honneur des saintz comme on les faict auiourd'hui. Car il n'y a là rien que prophané & impur. La parole de D I E U y est deprauée, oraisons y sont faictes non seulement fol-

les

les & ineptes, mais pleines de blaphemes. & n'y a rien qui se puisse defendre par l'autorité de l'eglise ancienne. Car ilz ont tout renuersé & dissipé ce que les peres ont sainctement institué & obserué le temps passé. Il faut aussi comprendre en ce nombre les confreries, l'eau benite, & en somme toutes messes priuées.

Il ne reste plus que la messe paroichiale, & les oraisons qui s'y font au dimanche, esquelles il faut participer, si on se veut entretenir en communion avec vne eglise papistique. Aucuns, comme i'ay dict, permettent & mesmes consentent à vn chascun, quand il luy est necessaire d'habiter en vn tel lieu de venir le dimanche aux assemblées & prieres avec les autres, veu que le peuple s'assemble ce iour là pour inuoker Dieu, & que la plus part des oraisons sont meilleures & plus saintes que des autres iours: entant qu'elles sont prises de l'eglise ancienne. Et pource qu'on n'y peut auoir la Cene de no-

stre Seigneur entiere & deuement obseruée: Ilz luy confedent d'estre à sa messe paroichiale . neantmoins ilz luy enioingnent ce pendant deux choses. c'est que touteffois qu'il entre en la messe, puis qu'il ne peut corriger les abuz & abominations qui s'y font, qu'il prie ordinairement le Seigneur d'y vouloir donner ordre. Item, que de tout son pouuoir, entant que l'opportunité sadonnera , il sefforce de monstrier qu'il ne fauorise nullement à l'idolatrie & superstition qui est là, & qu'il ne veut point consentir à choses qui sont repugnantes à l'escriture: mais qu'il demande de seruir Dieu purement en gardant ses sainctes ordonnances:

Quant à ma part , premierement ie desirerois que l'hōme fidele ne contemnaist rien de ce qui est à l'honneur de son Dieu. Et pourtant sil y a là quelques obseruations bonnes & sainctes, ie seroye bien content qu'il les obseruast, sans se contaminer touteffois

fois d'aucune chose meschante. Mais pource que ie ne vois pas moyen, comme les abominations du Diable en la messe se puissent separer de ce peu qu'il y a de D I E V, & de I E S V S C H R I S T: Ie ne scay qu'en dire. si non qu'il ne faut nullement que le temple dedié à D I E V soit prophané d'aucune chose immunde.

Et neantmoins, ie ne suis pas d'une si extreme seuerité, de condamner tous chrestiens qui n'abandonnent leur pais quand ilz sont detenuz en ceste seruitude, comme si totalement ie desesperoye de leur salut, mais pour le moins, ie les admoneste & exhorte au Nom D I E V, de venir souuent à compte, en examinant droictement leurs consciences, & recongnoissant à la verité combien il sen faut qu'ilz ne fassent leur deuoir de seruir à D I E V comme ilz deuoyent. Et ainsi que voyant quelle misere c'est d'estre en vne telle captiuité, ilz gemissent & souspirent, requie-

rant **D I E V** de les en rachapter, puis que luy seul y peut donner remede.

D'aduantage que ceste congnoissance les incite & enflambe aussi de prier Dieu, qu'il vueille remettre sus sa paoure Eglise : afin que selon l'ordre qu'il a constitué ilz luy puissent rendre au milieu de son peuple sacrifices de louanges impolluz. Pareillement aussi, les poulse & esmeue de penser comment ilz se pourront retirer de telle ordure : afin de ne point tenter la patience de Dieu, en demeurant volontairement là, ou il ne leur est licite de l'honorer entierement.

Ce n'est pas vne legiere verge de **D I E V**, que d'estre contrainct de seruir à dieux estranges. Pourtant, ceux qui le font ne doyent point extenuer leurs fautes, ne prendre vaine couuerture, & se consoler & flatter leur infirmité : mais plustost doyent souuent reduire en memoire la paoureté & l'offense qu'ilz commettent : afin de desirer plus ardemment le remede

mede, & chercher les moyens pour y
peruenir.

Quand il y aura telle affection de
humilité en vn homme : D I E V ne
l'abandonnera point. mais, ou il luy
donnera quelque bonne issue, ou
bien luy subuiendra par sa grace &
misericorde. Je le prie donc, qu'il
nous vueille despouiller de nostre
prudence charnelle, & de tous noz de
sirs, afin qu'en simplicité & droicte o-
beissance, nous puissions suyure sa do-
ctrine pour le glorifier en toutes noz
parolles & noz euures, & luy rendre
son honneur legitime, non seulement
en nostre ame, mais en nostre corps.
Je le prie aussi vous auoir en sa sain-
cte protection. De Strasbourg ce
12. de Septembre 1540.

FIN.

